

LA CONTRE-REVOLUTION DANS LES PYRENEES : SPIRITUALITE, CLASSE ET ETHNICITE DANS LE HAUT-VALLESPIR, 1793-1794

Peter McPHEE*

Les volontaires des deux régiments du département du Tarn furent profondément soulagés lorsque leur séjour à Saint-Laurent de Cerdans s'acheva¹. Les six semaines passées dans cette communauté frontalière de 1 700 habitants catalans, située sur un piton à 675 mètres de haut dans les Pyrénées, avaient été une dure expérience. Deux jours après leur arrivée le 5 mars 1793, la guerre avait été déclarée à l'Espagne, et durant les semaines qui suivirent, des rumeurs au sujet de mouvements de troupe au-delà de la frontière s'étaient répandues dans Saint-Laurent. La méfiance entre les Catalans et les Tarnais affectés sur leur sol était aggravée par l'incompréhension mutuelle de leurs langues. Mais ce jour-là, le 17 avril, les hommes du Tarn allaient être relevés par les hommes du Gers. Réveillés à 7 heures du matin pour préparer leur départ, ils découvrirent avec terreur que les collines environnantes étaient hérissées des baïonnettes des troupes espagnoles. Leur commandant sonna l'alarme pour appeler la communauté aux armes, mais aucun des gardes nationaux locaux ne répondit à l'appel. Le conseil municipal semblait également s'être évanoui.

L'armée espagnole avait commencé l'invasion à partir de Figueras, traversant les villages de Massanet de Cabrenys et de Tapies, se divisant ensuite en plusieurs détachements empruntant le Col del Creu via Coustouges et les collines au-dessus de Saint-Laurent². Évidemment moins nombreux que l'ennemi, les volontaires commencèrent à battre en retraite, mais ils furent accueillis à la sortie du village par des rafales de tirs. La retraite se changea en déroute, les soldats abandonnant leurs armes pour courir plus vite le long du sentier muletier, qui descendait en sinuant sur dix kilomètres vers la rivière du Tech et le petit bourg d'Arles. Selon le capitaine des deux régiments de Nantes en stationnement à Arles, qui interrogea les volontaires épouvantés, seule la Garde nationale avait fait feu sur les Tarnais lors de leur fuite. Pire, "Ces traîtres n'ont pas borné là leur barbarie ; ils ont arrêté plusieurs volontaires qui ne pouvaient point marcher à cause de leurs infirmités ; ils leur ont fait mettre bas les armes, les ont

* L'auteur est professeur titulaire à l'Université de Melbourne. Il tient à remercier Peter Jones, Gérard Bonet, Alice Garner, Marie Grau, Oonagh O'Brien et Louis Roque, pour l'aide spécifique qu'ils lui ont apportée. Cet article a paru dans *French History* (1993). Nous tenons à remercier Oxford University Press d'avoir autorisé sa traduction.

¹ Le nom de ce village peut s'orthographier de différentes façons. Le nom catalan est Sant-Llorenç-de-Cerdans. Cet article utilise l'orthographe française actuelle en ce qui concerne Saint-Laurent et les autres communautés ou régions sur le territoire français, et l'orthographe catalane pour ceux situés en Catalogne espagnole.

² La campagne militaire est étudiée in J.-N. Fernel, *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales 1793-1794-1795* (2 vols., 1851, 1853), p. 33-7 ; P. Vidal, *Histoire de la Révolution française dans le département des Pyrénées-Orientales* (Perpignan, 1889), p. 130-6 ; M. Cadé, *Guerre et Révolution en Roussillon, 1793-1795* (Perpignan, 1990) ; R. Bouscayrol, *Soubrany ou la Révolution assassinée* (Moulines, 1984), ch. 10.

fait déshabiller et égorger"³. Au total, une quarantaine de soldats environ moururent ainsi.

Quelques heures plus tard, ce même matin, les cinq compagnies du Gers, en route pour Saint-Laurent, rencontrèrent les Tarnais, en proie à la panique. Ils continuèrent leur ascension vers Saint-Laurent, mais finirent par se rendre compte de l'avantage numérique et topographique des troupes espagnoles. Sur les hauteurs du village, leur commandant essaya de convaincre les Laurentins de leur folie et de leur trahison ; repoussées, les compagnies du Gers battirent en retraite vers Arles, d'où, avec les régiments de Nantes, elles devaient rebrousser chemin vers Perpignan dans une détresse presque totale.

Ainsi commença l'invasion espagnole du Roussillon qui, jusqu'à la bataille de Peyrestortes le 17 septembre 1793, ne rencontra pratiquement pas d'opposition dans les deux tiers de la partie sud du département des Pyrénées Orientales. Les Espagnols avançaient avec l'active collaboration de la majorité de la population du district de Céret qui s'étend le long de la frontière : des conseils municipaux se formèrent dans 36 des communes du district durant l'occupation⁴. Ce n'est qu'un an plus tard seulement, le 17 septembre 1794, date de la capitulation du Fort de Bellegarde, que les dernières forces espagnoles furent rejetées hors du territoire de la République.

Si les troupes et les officiers de carrière ont pu céder à la panique et fuir à la vue des troupes espagnoles, il ne semble guère surprenant que la réaction des gardes nationaux de Saint-Laurent fut de s'allier aux envahisseurs, et de faire preuve alors de leurs bonnes intentions aux vainqueurs en tirant sur les Français. Cependant, il ne s'agissait pas d'une décision prise dans l'impulsion du moment, déterminée par la peur et les circonstances. En effet, une semaine plus tôt, le 10 avril, trois notables laurentins, Abdon de Noëll (ou son fils Thomas), Abdon de Costa et Antoine Garcias, s'étaient rendus aux quartiers du général espagnol Ricardos à Figières pour lui offrir leurs services⁵. Ils furent d'un conseil précieux : frapper au moment où les Tarnais se prépareraient à partir et avant qu'une force plus importante ne les remplace.

En outre, selon des témoins du village voisin, Coustouges, les habitants de Saint-Laurent avaient composé un chant en catalan pour accueillir les envahisseurs aux vestes rouges :

La bonica mozaradalla es la dels fusillers bermels,
Ni ha pas en tot Fraça de comparables a els,
Tots volem ser ab vosaltres,
Mentres nos dongueu bonas leys.
[Que de fins soldats sont ces fusiliers aux vestes rouges
Il n'y en a pas de semblables dans toute la France
Nous voulons tous être des vôtres
Pourvu que vous nous donniez de bonnes lois]

L'accueil fut d'autant plus enthousiaste et spontané que Ricardos avait placé parmi ses soldats des volontaires de la Catalogne espagnole⁶.

³ A[rchives] D[épartementales des] P[yrénées-] O[rientales] L 35 ; M. Brunet, *Une société contre l'État : le Roussillon 1780-1820* (Toulouse, 1986), p. 192. L'orthographe d'origine a été respectée dans toutes les citations.

⁴ ADPO 4Mp 544 [p : provisoire].

⁵ *Le pays catalan*, ed. J. Sagnes (2 vols., Pau, 1983), p. 615.

⁶ J. Freixe, "Le passage du Perthus (1790-1878)", B[ulletin de la] S[ociété] A[gricole,] S[cientifique et] L[itéraire des Pyrénées-Orientales], 55 (1914), p. 81-2. La grand-mère de Freixe, qui fut témoin de l'invasion espagnole, lui communiqua ce chant.

Durant l'année chaotique qui suivit, au cours de laquelle la Révolution fut tenue en échec dans le sud des Pyrénées Orientales, pratiquement tous les 450 hommes valides de Saint-Laurent, et des centaines d'autres du Haut-Vallespir, se battirent aux côtés des troupes espagnoles dans la "Légion du Vallespir". Le bataillon de Saint-Laurent était commandé par Abdon de Costa (parfois appelé le "Larochejaquelein du Midi") ; les jeunes Thomas et Jean de Noël en étaient capitaine et lieutenant. La légion, sous l'autorité générale d'Ortaffa, ancien seigneur du village voisin Prats-de-Mollo, combattit activement avec les armées espagnoles dans la plaine, et aidant à repousser les tentatives de l'armée de Dagobert pour reprendre Arles en Octobre 1793⁷.

I

Les républicains du département affichèrent un mépris cuisant pour Saint-Laurent. Le 30 avril 1793, quatre des députés de la Convention Nationale des Pyrénées-Orientales (Cassanyes, Montégut, Birotteau et Guiter) insistèrent sur le fait que "Saint-Laurent doit être puni exemplairement", ajoutant que plusieurs membres du Comité de salut public avaient accepté d'"établir dans cette commune une colonie de braves sans-culottes auxquels on donnerait les propriétés des anciens habitants"⁸. Mais les Jacobins locaux ne furent pas totalement surpris par la rébellion de Saint-Laurent. Après avoir envoyé une délégation dans le village en septembre 1792, la *Société populaire* de Perpignan avait conclu :

« tous les habitants de nos montagnes sont menés par cinq ou six gros tenanciers qui avec le fruit de leurs travaux les mènent comme les seigneurs d'autrefois les serfs ... ils ignorent tous, tant chapeaux que bonnets, les sublimes conséquences de la Déclaration des Droits de l'Homme, qu'ils sont tous à huit siècles de la Révolution ... les cinq ou six chapeaux qui sont à la tête [de Saint-Laurent] préféreraient mille fois la constitution espagnole si les espagnols en ont une, à la nôtre. »

Les habitants de Saint-Laurent furent décrits par un prêtre constitutionnel, l'abbé Pons, qui faisait partie de la délégation, comme "naturellement farouche[s] et superstitieux"⁹.

De tels jugements allaient constituer le cœur des explications avancées par les Jacobins sur "la trahison des malveillans" de Saint-Laurent : une population appauvrie, superstitieuse qui avait été tenue dans la crainte par des prêtres traditionalistes et une poignée de notables, des propriétaires privilégiés, soutenus par un nombre croissant de membres du clergé réfractaire et d'émigrés hésitants, agglutinés dans ce bourg frontalier. Ces explications s'apparentent étroitement à celles utilisées par les républicains pour expliquer la rébellion de la Vendée qui avait éclaté six semaines plus tôt. Là-bas, les causes principales étaient, selon le conventionnel Lequinio, "1. L'ignorance, le fanatisme et la servilité des paysans ; 2. La fierté, l'aisance et la perfidie des anciens nobles ; 3. La criminalité et l'hypocrisie des prêtres..."¹⁰.

Cet article cherche à déterminer si les explications jacobines contemporaines de la rébellion de Saint-Laurent - comme celles apportées à la rébellion de la Vendée - doivent être comprises comme une simple démonologie républicaine stigmatisant ceux qu'ils rendaient responsables de la rébellion, plutôt que comme une explication de ses causes.

⁷ ADPO 1Mp 402 ; P. Vidal, *L'an 93 en Roussillon. Compte-rendu fait à la Convention Nationale par le représentant du peuple Cassanyes* (Céret, 1897), pp. 62-3 ; Fervel, *Campagnes*, p. 161 ; Sagnes, *Pays catalan*, p. 620.

⁸ Brunet, *Société contre l'État*, p. 191.

⁹ *Ibid.* pp. 186-90 ; Sagnes, *Pays catalan*, p. 614 ; ADPO L 1461.

¹⁰ Cf. le débat in C. Tilly, *The Vendée* (Cambridge, Mass., 1964), pp. 6-9.

Les républicains peu enclins à croire que les fruits de la Révolution auraient pu laisser les Laurentins insatisfaits, trouvèrent en la présence de contre-révolutionnaires douloureuses se prolongeant jusqu'au dernier moment à Saint-Laurent une explication supplémentaire séduisante. Le Conseil général du département croyait que "l'incivisme" de Saint-Laurent provenait du fait que "différents citoyens reconnus pour être dans le mauvais principe se sont réfugiés dans cette commune". De façon similaire, mais plus originale, le Jacobin *représentant en mission* de la Haute Marne, Chaudron-Roussau déclara qu'il n'y avait pas de maison à Saint-Laurent "qui n'eût recélé un évêque ou autre grand bénéficiaire ou un duc, marquis ou comte"¹¹.

Saint-Laurent était certes une ville de passage pour les émigrés et un refuge pour des groupes du clergé réfractaire avant qu'ils n'émigrent¹². Cependant, la plupart de ces personnes entretenaient des liens de parenté avec les familles notables qui dominaient toute la vie locale. Des liens de mariage unissaient les membres de l'élite de Saint-Laurent entre eux mais également avec des familles puissantes de chaque côté des Pyrénées¹³. Le membre le plus éminent de cette élite était Abdon, baron de Vilaro, seigneurie sur le territoire de Saint-Laurent appartenant à sa famille depuis 1412 (cela était en soi inhabituel car peu de vieilles familles de la noblesse roussillonnaise étaient demeurées dans la région après l'annexion française de 1659). La sœur d'Abdon, Marguerite, avait épousé Damien de Costa (d'une famille devenue « bourgeois nobles » – bourgeois auxquels on avait accordé des privilèges nobiliaires – en 1735) ; leur fille épousa en 1786 Joseph Delcros de Céret, Directeur de la monnaie à Perpignan, qui allait devenir chasseur de biens nationaux. Leur fils Abdon, de son côté, était un parent de Costa, *batlle* (poste administratif et judiciaire) du village voisin Prats-de-Mollo qui, à son tour, avait épousé Rose Cremadells, appartenant à la troisième des familles privilégiées de Saint-Laurent. Bien que leur statut de bourgeois nobles ne remontât également qu'à 1685, les Cremadells avaient fait bâtir un château massif et somptueux sur leur domaine. Devenue veuve jeune¹⁴, l'héritière Rose Cremadells épousa en 1772 François-Xavier Lluçia, appartenant à une autre famille récemment anoblie. Lluçia allait devenir Procureur-général-syndic du département en 1790-1, membre de l'Assemblée législative, maire de Perpignan et à nouveau Procureur en 1792-3 avant d'être arrêté en février 1794. Rose était également liée par sa mère au premier consul Pierre Sicre et au curé Joseph Sicre. Bien que Rose demeurât à Perpignan avec Lluçia durant l'année 1793, la présence de son neveu Damien Cremadells parmi les libérateurs espagnols catalans a dû reconforter les Sicre, parents de Rose.

Les Cremadells n'étaient pas les seuls parmi l'élite à fournir des hommes du clergé : de nombreux Noëls avaient été curés de Saint-Laurent, et, au moment de la Révolution française, trois frères d'Abdon de Costa étaient religieux, dont le Sacristain de l'abbaye d'Arles et le curé des Bains d'Arles. Parmi les membres du clergé qui émigrèrent en 1792, se trouvaient également les oncles d'Abdon, Joseph et Pierre de Costa, chanoines de cathédrale de Perpignan. Les liens au-delà des Pyrénées étaient aussi importants. Les membres du tiers état de Saint-Laurent épousaient occasionnellement un Catalan du sud, mais rares étaient les mariages qui les unissaient à des habitants au-delà des villages proches de Tapies ou de Massanet ; en ce qui concerne les membres de

¹¹ Vidal, *Révolution française*, p. 136 ; Sagnes, *Pays catalan*, p. 614.

¹² P. Torrelles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française* (Perpignan, 1890), p. 357 ; Brunet, *Société contre l'État*, p. 183. Pour un exemple de famille occitane - les de Mages, propriétaires de plusieurs seigneuries près de Tuchan - qui demeurait à Coustouges, cf. A[rchives] D[épartementales de l'] A[u]de] 8J 11, 14 ; L 2185 ; 1 Q 710.

¹³ La description qui suit s'appuie sur les A[rchives] M[unicipales de] S[ain]t-L[aurant-de-Cerdans] État civil ; ADPO 1E 271, 373, 594, 835 ; L 1151 ; 1 Q 734 ; P. de Lazerme, *Noblesse catalane* (3 vols., Perpignan, 1975-7) ; J. Capeille, *Dictionnaire de biographies roussillonnaises* (Perpignan, 1910-14).

¹⁴ Ses trois frères également moururent en l'espace d'une semaine en 1761.

l'élite, au contraire, les relations personnelles s'étendaient plus au loin. Lorsque Rose Cremadells se maria pour la troisième fois en 1800, ce fut à un homme de loi de la ville natale de sa mère, Gérone ; Abdon de Noël avait également épousé en 1765 Maria Terrades, une noble de Gérone dont la famille provenait de Barcelone.

Bien que quelques membres apparentés à l'élite de Saint-Laurent se soient engagés dans la Révolution, il n'y a rien d'étonnant à ce que les membres des familles Noël, Costa, Noël Camps et Cremadells fussent au nombre de ceux qui saisirent l'opportunité offerte par l'armée espagnole. Mais, à moins que nous n'acceptions l'argument contemporain des Jacobins selon lequel la masse des Laurentins n'avait fait que suivre leurs notables par ignorance ou intimidation, d'autres questions doivent être soulevées si nous voulons expliquer pourquoi la collaboration et le sentiment contre-révolutionnaire était universel. Expliquer cela n'est pas tâche facile étant donné qu'une grande partie des documents de l'Ancien Régime concernant le Vallespir n'existent plus (ils auraient été entre autres détruits par les soldats français par esprit de vengeance en 1794)¹⁵. Ceux qui subsistent donnent à penser que, comme en ce qui concerne l'Ouest de la France, nous pouvons trouver un élément de réponse dans les relations entre le tiers état et les élites ecclésiastiques et séculières.

Comme en Vendée, la rébellion populaire à Saint-Laurent au printemps 1793 n'était pas prévisible ; en revanche, lorsque Louis XVI rassembla les États Généraux, il y avait un certain nombre de conflits latents. Les problèmes permanents du conseil municipal de Saint-Laurent révèlent une friction constante au sujet des demandes de bois provenant des forêts privées et communales destiné au chauffage domestique et à l'alimentation des forges de fer et des tanneries et au sujet des droits de pâture pour les troupeaux¹⁶. De plus, ces problèmes amenaient les communautés à entrer en conflit avec leur propre élite privilégiée d'une part et l'État d'autre part.

Dans les terres boisées du Haut-Vallespir, litiges et protestations étaient également endémiques en raison des possibilités de contestation des droits collectifs et individuels selon les paramètres souvent conflictuels des lois catalanes et françaises. Les *usatges* proclamés à Barcelone au treizième siècle, et théoriquement encore en vigueur dans le Roussillon en vertu des termes du traité des Pyrénées de 1659, donnaient plus de poids aux droits collectifs qu'aux notions de la propriété privée que recherchaient les élites locales au dix-huitième siècle. Par exemple, un article, connu sous le nom de Loi Stratae, déclarait que :

« les routes, les chemins publics, les eaux courantes, les eaux vives, les prés, les pâturages, les bois, les terres incultes et les rochers qui existent dans ce pays appartiennent aux suzerains non pas qu'ils les aient en alleu ni à titre de maître, mais parce qu'ils sont de tout temps au profit de leur peuple, sans qu'il y ait de titre ni de redevance connue. »

Décrite par Geneviève Gavignaud comme "le point névralgique de la lutte agraire", cette loi et l'attachement que lui vouent les paysans constituaient une des causes majeures de la faiblesse du système seigneurial dans les régions montagneuses telles que le Haut-Vallespir¹⁷.

¹⁵ Pour des commentaires sur ce point, cf. G. Gavignaud, *Propriétaires-viticulteurs en Roussillon. Structures - conjonctures - société, XVIII^e-XX^e siècles* (2 vols., Paris, 1983), p. 65 ; J. Barnèdes, "Le clergé paroissial du diocèse d'Elne à la fin du XVIII^e siècle", Mémoire de maîtrise, Université Paul-Valéry (Montpellier, n.d.). Un résident de Saint-Laurent, Louis Roque, a publié des transcriptions d'une vaste somme de documents concernant ce village : *Documents sur l'histoire de Saint-Laurent de Cerdans à travers les âges* (5 vols., Saint-Laurent-de-Cerdans, 1987-91). Les références à ces volumes suivent les références des archives.

¹⁶ Cf. AMStL Délibérations [du conseil municipal].

¹⁷ Gavignaud, *Propriétaires-viticulteurs*, p. 98-9, cf., par exemple, AMStL Délibérations, 22 Nov. 1778.

La question de l'usage de la terre était particulièrement vive à Saint-Laurent où la répartition de la richesse était très inégale. Sept propriétaires privilégiés seulement –dont ceux blâmés pour la trahison du 17 avril– possédaient 80,5 % de la richesse évaluée de la communauté, tandis qu'à l'autre extrême, 190 des propriétaires (85 %) n'en possédaient que 3,4 % et trente-six foyers ne possédaient aucun bien imposable¹⁸. Les privilégiés possédaient pratiquement tous les pâturages destinés aux milliers de moutons, vaches et chèvres, ce qui occasionnait un conflit social autour des droits collectifs. En 1760, par exemple, les non-privilégiés furent mêlés à une action en justice contre les propriétaires les plus importants de Saint-Laurent, dont Joseph Cremadells, Jean Delcros y Costa de Céret, et Raphaël de Noëll, seigneur et baron de Vilaro¹⁹. La question était de savoir si "tous les habitants du dit lieu avaient la liberté de faire depaître leurs bestiaux dans toute l'étendue du dit terroir". Malgré la sentence du Juge de la viguerie déclarant qu'il n'y avait de droit de pâture collectif que sur les terres incultes (vacants) et non sur des propriétés privées, et l'effort de médiation de l'abbé d'Arles, seigneur de Saint-Laurent, le conseil municipal s'essouffla toute l'année en essayant pour tacher de se soustraire à l'amende d'environ 120 livres²⁰. En vain.

Le ressentiment voué aux privilégiés se portait également sur l'exemption de leurs taxes, qui existaient bien que relativement minimales. Selon Necker, si le poids total des taxes était de 23 livres 13 sous 8 deniers par tête dans le royaume, dans le Roussillon il ne s'élevait qu'à 13 l. 15s., les taxes directes en constituant moins de la moitié, la province étant exemptée de la *taille*. Tous les propriétaires payaient les vingtièmes et la *capitation*, mais seuls, les non-privilégiés payaient l'imposition ordinaire ou nouvelle. Bien que cette dernière ne représentât environ que 12.5 pour cent des taxes directes payées dans le Roussillon, l'exemption contrariait les roturiers car ceux qui en étaient exempts venaient récemment d'être promus bourgeois nobles ou recherchaient le gain financier au moyen d'un emploi officiel. Par exemple, un conseiller en colère insistait en mai 1768 sur le fait que Basile Campdoras, *batlle*, devait payer la capitation et la nouvelle imposition comme tout le monde²¹.

De façon similaire, les roturiers gardaient sur le cœur le fait que ceux qui possédaient le contrôle des ressources de Saint-Laurent étaient exemptés de la corvée royale. En effet, les privilégiés partaient souvent dans les basses-terres pour échapper aux rigueurs de l'hiver dans le Haut-Vallespir, et presque un tiers des biens de la communauté se trouvait entre les mains de propriétaires absents qui ne vivaient jamais à Saint-Laurent²². Une réunion de 120 roturiers en juin 1779 demanda la fin des exemptions et que le travail pour la corvée soit remis à l'hiver étant donné que jusqu'à la mi-décembre, tous les bras seraient occupés à vendanger, planter et battre le seigle, l'orge, l'avoine et le sarrasin dont vivaient la plupart des personnes²³ :

« Dans cette communauté il y a un grand nombre de personnes qui jouissent d'exemptions et ces personnes sont les plus à leur aise par conséquent tout le

¹⁸ ADPO L 745 (liste des contributions fiscales de 1792, bien qu'elle ait été élaborée en fait en 1795). À cause d'un mauvais calcul (ou, plutôt d'un calcul de type différent) la richesse totale imposable de Saint-Laurent fut estimée à 38 294 francs, 8 pour cent de moins que la somme véritable des rentrées individuelles.

¹⁹ Il était courant que les catalans conservent le nom de leur mère, ou, dans le cas des femmes mariées, leur nom de jeune fille, utilisé en dernière position dans les deux cas. La conjonction "y" était utilisée de façon irrégulière.

²⁰ ADPO 2B 1546 ; Gavignaud, *Propriétaires-viticulteurs*, p. 98-9, 119.

²¹ AMSStL Délibérations, 11 mai 1768 ; M. Brunet, *Le Roussillon face à la Révolution française* (Perpignan, 1989), pp. 10-11 ; "Le Roussillon à la fin de l'ancien régime : mémoire de Pierre Poeydavant, subdélégué général de l'intendance", BSASL, 95 (1987), 127-32.

²² ADPO L 745. Bien que onze des vingt-trois propriétaires fonciers absents étaient des Catalans espagnols, ils possédaient au total seulement 1,1 pour cent des richesses imposables.

²³ AMSStL Délibérations, 20 juin 1779.

poinds des corvées retombe sur les miserables qui apaine peuvent ils se nourrir d'un peu de pain il serait juste que tout le monde tant privileges que non privileges deussent y contribuer puisque les chemins sont pour la commodité de tout le monde et qu'ils servent plus aux gens aises qu'aux miserables... »

Pourtant, il y avait un élément de manœuvre dans la façon dont les Laurentins s'auto-décrivaient comme des paysans travaillant durement. En effet, moins d'un cinquième de la terre de la communauté portait des moissons et la plupart des 1 700 habitants étaient engagés dans des activités artisanales et industrielles de même que dans des activités associées de transport et de commerce.

La richesse de Saint-Laurent tenait au chemin muletier escarpé qui reliait les mines de fer de Batère sur le Mont Canigou à Saint-Laurent via Corsavy et Montferrer, puis continuait à travers Coustouges (jusqu'à Massanet, Figueras, et au-delà vers Gérone et Barcelone) ou à travers Villeroge (jusqu'à Olot et Vic). Grâce à la proximité des mines de fer, des rivières abondantes et vives, des forêts et de la frontière, Saint-Laurent était le plus important centre d'exploitation de fer dans la province, avec cinq de ses dix-huit forges à la catalane, appartenant toutes à des privilégiés. Chaque forge pouvait employer environ cent personnes : à part les six ou huit travailleurs même de la forge, une forge exige le travail de quatre mineurs, dix charretiers et leurs mules, et six charbonniers. De plus, environ un tiers du fer de Saint-Laurent n'était pas exporté simplement en barre mais au lieu de cela allait dans les ateliers (martinets et clouteries) environnants du quartier du Moulin (*el Mouli*) à Saint-Laurent, où il était transformé en clous, cercles pour les tonneaux à vin, outils pour l'agriculture ou à usage domestique.

Les mines de Las Indis à Batère fournissaient un métal de haute qualité, mais le ravitaillement en bois de combustion était un problème constant, chaque forge consommant l'équivalent de 1,4 hectare de forêt chaque année²⁴. Dans les années qui suivirent 1769, l'industrie du fer de Saint-Laurent connut une crise très longue, paradoxalement due au "pacte de famille" signé en 1761 pour développer des relations plus étroites entre la France et l'Espagne. Sous couvert de cet accord, il y avait une tentative concertée de chaque côté de la frontière pour empêcher le commerce illégal, en particulier celui du sel de Cardona en Catalogne espagnole et celui du tabac de Lombardie. Mais, tandis que les officiers des *fermes* royales essayaient en vain de démanteler les réseaux de commerce clandestin le long des Pyrénées, leur effet majeur fut d'incommoder le commerce légal. Le plus grave fut la décision, en 1769, de Charles III d'Espagne d'interdire les exportations de charbon, privant les forges de Saint-Laurent de combustible et les rendant dépendantes de l'exportation du minerai de fer, du bétail et du seigle²⁵.

Les forêts couvraient un sixième des terres de la communauté et les plantations de châtaigniers, prisés pour leur facilité d'adaptation, occupaient 410 hectares (9 %). De nombreux coteaux avaient été dénudés et Saint-Laurent se procurait les trois quarts de son charbon en Espagne. Partant, le décret de Charles eut pour effet de faire peser plus de pression sur les forêts décimées et sur les privilégiés qui possédaient à la fois forêts et forges. Les tensions s'exacerbèrent en 1779 lorsque la famille Delcros Rodor, originaire

²⁴ Pour une étude des ces forges au début du dix-neuvième siècle, cf. ADPO 6 Mp 403-406, 453-454 ; G. Gavignaud, "Mines de fer et forges catalanes dans les pays du Conflent et du Vallespir au XIX^e siècle", *Mines et mineurs en Languedoc-Roussillon et régions voisines de l'antiquité à nos jours* (Montpellier, 1977), pp. 175-89 ; J. Perez, "Les mines de fer du bassin du Canigou de 1800 à 1920 : étude économique et sociale", Mémoire de maîtrise, Université de Perpignan, 1992.

²⁵ Sagnes, *Pays catalan*, p. 581, 613 ; M. Defourneaux, "La contrebande roussillonnaise et les accords franco-espagnols après le pacte de famille (1761-1786)", *Actes du 94^e Congrès national de sociétés savantes*, Pau, 1969. *Section d'histoire moderne et contemporaine. I. Les relations franco-hispaniques* (1971), pp. 147-63. Pour des grandes lignes de la réglementation du commerce espagnol sous Charles II, cf. J. Lynch, *Bourbon Spain, 1700-1808* (Oxford, 1989), pp. 214-25.

de Saint-Laurent mais résidant à Céret, réussit à faire modifier les limites qui séparaient leur forêt privée du bois communal donné à Saint-Laurent par l'abbé d'Arles en 1631²⁶.

La main-d'œuvre industrielle, déjà exaspérée par l'effondrement de l'industrie métallurgique, fut réduite à la misère par la faible récolte de 1788. Le 1er avril 1789, assailli par la crainte, Pierre Sicre, marchand prospère et *premier consul*, écrivit à l'intendant qu'il avait par trois fois vendu du seigle au prix usuel mais que même ces réserves étaient épuisées : "nous craignons tous les jours que le peuple se mutine et qu'il ne s'élève quelque rébellion. Ce matin, plus de vingt païsans sont venus nous exposer leur peine et nous demandes à grand cris de faire ouvrir les grenier ... nous sommes à la veille d'une émeute générale." Pour Sicre, la seule réponse consistait à forcer les privilégiés, notamment les Noël et les Cremadell - "les barbares usuriers" - à vendre leurs stocks²⁷.

Ces diverses tensions furent toutes mentionnées dans le long cahier du Tiers État de Saint-Laurent, signé le 13 avril 1789 par trente-deux Laurentins (trente autres qui ne savaient pas signer étaient présents) ; parmi eux se trouvaient nombre de ceux qui allaient devenir d'importants collaborateurs sous l'occupation espagnole, tels que Pierre Sicre, Antoine Garcias, Jean Soubirane, Jean Poch et Benoît Forner. La colère locale se concentrait sur trois points²⁸. D'abord, en termes franchement xénophobes, la communauté, "la plus reculée" de France, attaqua l'ordonnance de Charles III, qui avait entraîné la fermeture de deux forges et une réduction de l'activité dans les trois autres, réduisant de nombreuses familles de forgerons, de cloutiers, de charretiers et d'artisans à "la plus affreuse misère". De plus, les exportations du minerai de fer et de bois de construction de jeunes châtaigniers vers l'Espagne encourageaient la croissance de l'industrie de fer de l'autre côté de la frontière, où les grandes forges de Sant-Llorenç-de-la-Muga apparaissaient comme les dernières menaces pour l'industrie locale. Le tiers état demandait en conséquence une interdiction totale des exportations du minerai de fer vers l'Espagne en représailles contre le successeur de Charles, Charles IV. Le cahier s'attardait ensuite sur les privilégiés de Saint-Laurent. Dans la province toute entière, les privilégiés possédait environ la moitié des terres, mais ici ils possédaient tout sauf un vingtième et cette inégalité était compensée par une immunité fiscale. Le tiers état insistait sur le fait qu'une taxe, payée proportionnellement par tous, devrait être instaurée. Les privilèges légaux pour "l'homme opulent" devraient aussi être abolis, "afin que les pauvres ne soient opprimés par les riches". Une troisième cible, conséquence directe des deux premières, avait pour objet le fisc royal lui-même : les non-priviliégiés déclaraient que leurs taxes avaient augmentées de 760 à 2190 livres en un peu moins de trente ans. Ils déclaraient également que, malgré les accords de 1668 sur le prix du sel, ce dernier avait quadruplé, notamment depuis 1785.

Malgré ces doléances, les structures économiques et sociales particulières de Saint-Laurent étaient ainsi faites que la législation des premières années de la Révolution n'apporta que peu de gains matériels. Seule une petite minorité de Laurentins non-priviliégiés possédait plus d'une maison et parfois un petit jardin, et, dans tous les cas, les exactions seigneuriales avaient été légères, sauf en ce qui concerne un lourd lods et ventes d'un sixième des ventes de terres²⁹. Les pâturages extensifs et les prés des

²⁶ AMStL Délibérations, 13 mai 1843 ; ADPO O : Saint-Laurent-de-Cerdans II.

²⁷ ADPO 1C 1068 ; *Agriculture et subsistances en Roussillon au XVIII^e siècle*, ed. É. Frénay (Perpignan, 1985), document 14. Pour les salaires et les prix, cf. ADPO 1 Q 149 ; A. Brutails, "Notes sur l'économie rurale du Roussillon à la fin de l'ancien régime", *BSASL*, 30 (1989), 435.

²⁸ Le cahier est reproduit in *Cahiers de doléances de la province de Roussillon (1789)*, ed. E. Frénay (Perpignan, 1979), pp. 214-18.

²⁹ J-A. Brutails, *Notes sur l'économie rurale du Roussillon à la fin de l'ancien régime* (Perpignan, 1889), ch. 7 ; J. Gibrat, *Aperçu historique sur l'abbaye d'Arles-sur-Tech* (Céret, 1922), pp. 22-33.

privilegiés étaient cultivés par des fermiers et métayers vivants avec leurs ouvriers dans de grand mas situé à l'extérieur du village. Au total, environ un quart de la population vivait sur ces fermes isolées ou dans les hameaux de la Forge del Mitg et Las Cazottes. Ces familles étaient particulièrement vulnérables face à leurs propriétaires, desquels ils louaient directement des bails à court terme, généralement quatre ans, payés en nature. À la suite de récoltes pauvres, les fermiers et les métayers étaient souvent réduits à vendre leur récolte à l'avance à leur propriétaire, augmentant ainsi leur vulnérabilité. La révolution n'a rien changé à ces contrats.

Néanmoins, elle apporta quelques soulagements, car c'était les non-privilegiés qui devaient acheter le sel, essentiel pour leur bétail, à très haut prix, accomplir la corvée et payer la dîme à l'église, qui pouvait s'élever jusqu'à 14 pour cent dans le Vallespir. De plus, même si le total des taxes de l'État payé par le tiers état de Saint-Laurent semble être le même en 1791 qu'avant la révolution, les impôts étaient aussi payés par les anciens privilégiés qui avaient aussi perdu les privilèges légaux et étaient à pied d'égalité avec les roturiers. Certes, l'élite du tiers état qui avait dirigé le gouvernement municipal avant 1789 était suffisamment satisfaite de la Révolution pour tenir à conserver les mêmes postes par la suite. Dans les premières années de la Révolution, deux maires de Saint-Laurent, Pierre Sicre et Antoine Garcias, furent aussi élus à des postes de plus grande responsabilité ; Sicre comme administrateur du district de Céret, et Garcias au Conseil Général du département. Lorsque Saint-Laurent parvint à acquérir le statut de *chef-lieu de canton*, mettant ainsi fin à sa subordination pleine de rancœur à son rival traditionnel Arles, Garcias devint aussi juge de paix du canton³⁰.

Toutefois, si les premières années de la Révolution avaient initialement apporté des changements dans les obligations et les impôts et au statut juridique, changements limités mais significatifs, ils avaient aussi entraîné des attitudes défiant de façon spectaculaire l'autorité de l'État et de l'élite foncière. Le refus général de payer les impôts tant directs qu'indirects en est un exemple. Lorsqu'ils apprirent les événements de 1789 survenus à Paris et à Versailles, de violentes menaces obligèrent le receveur des fermes d'Arles à fuir Saint-Laurent. En mai 1791, Sicre se plaignait de n'avoir pu réunir les taxes de l'État de l'année 1790.

Plus important et inquiétant pour l'élite fut le conflit déclenché dans les forêts par la croyance populaire que la Révolution avait détruit toutes les contraintes qui pesaient sur l'usage collectif des ressources. La Révolution entraîna un hiatus prolongé dans l'autorité que les travailleurs mirent à profit, en particulier pour couper du bois pour faire du charbon destiné aux forges. La première cible fut la forêt appartenant aux Cremadells, propriété la plus contestée, Rose Cremadells ayant épousé Lluçia, Procureur-général-syndic du département. Dans le Haut-Vallespir, la division devint endémique entre les officiers départementaux, tels que Lluçia et le commandant de la Garde nationale de Céret (Rodor, parent d'un autre grand propriétaire de forêt à Saint-Laurent), et une bande de vigiles apparemment incontrôlable provenant de plusieurs communes, connue ailleurs dans le district sous le nom de "la bande de Saint-Laurent". À Saint-Laurent même, plusieurs charbonniers du hameau de la Forge del Mitg furent assez téméraires pour fabriquer du charbon dans leur propre jardin à partir de bois volé dans les grandes forêts de l'ancien batlle peu populaire, Basile Campdoras, et de la plus grande propriétaire de la commune, la marquise Marguerite de Vinezac de Montpellier, qui avait hérité d'environ un cinquième du territoire de Saint-Laurent grâce à un mariage contracté avec un noble catalan³¹.

³⁰ Vidal, *Révolution française*, p. 77-8, 125 ; Brunet, *Société contre l'État*, prétend que Pierre Sicre et le curé Joseph Sicre ne sont qu'une seule et même personne, à la fois *curé* et maire.

³¹ ADPO 2J 81 ; L 745 ; Vidal, *Révolution française*, p. 183-6 ; Brunet, *Société contre l'État*, pp. 181-2, 486-8. Vinezac épousa par la suite un membre de la famille Vogüé, également d'origine vivaraise et l'une des

Ainsi, au début de l'année 1791, Saint-Laurent était une communauté divisée et querelleuse, dans laquelle le faible pouvoir administratif des bourgeois locaux semblait ne pas pouvoir empêcher une division plus grande de la communauté et la radicalisation d'une population active en colère en une variante locale des *sans-culottes*. Deux années plus tard, au printemps 1793, les charbonniers ruinés et les nantis dont ils avaient dévasté les forêts devaient se battre ensemble aux côtés de l'armée d'un roi espagnol qu'ils avaient autrefois blâmé pour l'effondrement de l'économie de leur village. La gravité de l'hostilité des classes et l'éventail des protestations collectives contre l'élite dans les années passées et qui suivirent 1789 donnent à penser qu'une explication de l'attitude des Laurentins le 17 avril 1793 doit aller chercher une réponse au-delà de celle offerte par les Jacobins à l'époque et par les historiens depuis³².

II

L'existence d'un document extraordinaire facilite quelque peu l'explication. Une semaine après s'être rangés aux côtés des troupes espagnoles, les notables bourgeois (tels que Garcias, Poch et Jacques Llobet) et les anciens nobles (Noëll et Costa) écrivirent au roi d'Espagne, rendant hommage à sa "paternelle sollicitude" et le remerciant de les avoir délivrés de "l'oppression tyrannique"³³. En particulier, la pétition du 24 avril expliquait que l'hostilité de Saint-Laurent à la Révolution s'enracinait dans la fidélité de ses ancêtres à la monarchie, son horreur de la mort de Louis XVI et surtout, son attachement à ses "premiers et légitimes pasteurs" : "Grâce à votre attachement à la conservation de la foi catholique, nous pouvions désormais librement et sans crainte nous consacrer à l'exercice de notre culte !" Nous pouvons demeurer sceptiques quant aux buts et à la franchise du document écrit dans des circonstances aussi abjectes et par des membres d'une élite qui avaient connu la violence et les menaces des premières années de la Révolution. Pourtant, une preuve plus importante donne à penser que, dans la mesure où le document donnait priorité à la Constitution Civile du Clergé, ressenti comme un outrage par la communauté, il touche là le cœur du problème.

L'hostilité de Saint-Laurent à la réforme révolutionnaire de l'église n'était en aucune façon inhabituelle dans le Roussillon et le Vallespir et découlait en partie de la nature générale du diocèse et de son clergé³⁴. La monarchie française n'avait jamais promu un catalan au titre d'évêque d'Elne (la cathédrale était en fait sinon en droit à Perpignan depuis 1602) mais l'effort des prélats du nord pour intégrer l'église à la culture ecclésiastique française était fortement entravé. Non seulement les prêtres de la *Viguerie* de la Cerdagne, plus à l'ouest dans les Pyrénées, étaient encore nommés par l'évêque espagnol de Seu d'Urgell, et vingt-trois autres dans le diocèse l'étaient par des ordres religieux basés en Espagne, mais aussi de nombreux autres prêtres nommaient leur successeur en échange d'un bénéfice. De plus, le diocèse entretenait une relation spéciale avec la Papauté qui avait commencé bien avant l'annexion du Roussillon en 1659, selon laquelle pendant huit mois de l'année, le pape lui-même nommait d'autres prêtres. Les articles de l'église gallicane proclamés en 1682 n'avaient jamais été enseignés ; de fait,

familles les plus riches de France, combinant des intérêts agricoles et industriels massifs avec une politique légitimiste militante : cf., par exemple, L. Bergeron et G. Chaussinand-Nogaret, *Grands notables du Premier Empire*, vols. i (1978) [Ardèche] et v (1980) [Gard] ; B. Fitzpatrick, *Catholic Royalism in the Department of the Gard, 1814-1852* (Cambridge, 1983) ; M. Riou, *Le guide de l'Ardèche* (Lyon, 1987).

³² Deux analyses fines ont été récemment élaborées par Brunet, *Société contre l'État*, pp. 179-95 ; É. Frénay, "La Contre-Révolution à St Laurent de Cerdans", *Le Travailleur catalan*, 20 oct. 1989.

³³ La pétition, conservée dans les archives nationales espagnoles, est reproduite in Cadé, *Guerre et Révolution*, pp. 192-4.

³⁴ Sur le clergé du Roussillon, cf. Barnèdes, "Clergé paroissial" ; Brunet, *Le Roussillon face à la Révolution*, pp. 17-24 ; Brunet, *Société contre l'État*, pp. 411-17 ; Torreilles, *Histoire du clergé* ; "Le Roussillon à la fin de l'ancien régime", pp. 55-64.

l'université jésuite de Perpignan était farouchement ultramontaine et hostile au Gallicanisme. Le diocèse d'Elne restait théologiquement subordonné à Tarragone plutôt qu'à Paris ou à l'archidiocèse de Narbonne ; il n'envoyait pas de délégués cléricaux aux synodes de l'église et resta 'étrangère' durant tout l'Ancien Régime.

Bien que les analyses pré-révolutionnaires sur le clergé dans le Roussillon manquent de documents en ce qui concerne le Vallespir, il est clair que les membres du clergé de la province, comme ceux de l'Ouest de la France, étaient nombreux et d'origine locale : s'il y avait peut-être 300 paroisses du Clergé dans le Roussillon proprement dit, il y en avait 400 autres dans les *communautés* de prêtres retirés, une totalité d'environ 900 à 1 000 membres, un pour une tranche de 110 à 120 personnes. Les prêtres des paroisses, généralement jeunes (39 pour cent avaient entre trente et quarante ans en 1789) étaient tous d'origine roussillonnaise et 78 % avaient été éduqués dans le séminaire ultramontain et tridentin de Perpignan. Tout comme les prêtres des régions de l'Ouest de la France qui se rebellèrent en 1793, ils étaient issus de milieux aisés (13,7 % provenaient de familles de nobles ou de bourgeois nobles, 27,6 % de familles de *pagès* [bourgeois ruraux], 27,6 % de la bourgeoisie d'affaire et mercantile, et 26,6 % de familles de maîtres artisans). Leur traitement moyen était de 1 500 livres, bien au-dessus de la nouvelle échelle de la Révolution qui était de 1 200 pour un prêtre de village.

La paroisse de Saint-Laurent faisait partie des dix-sept paroisses nominalement sous le contrôle de l'abbaye de Sainte-Marie d'Arles, un ordre de Bénédictins basé à Tarragone, dont l'abbé était également seigneur de Saint-Laurent. L'abbaye, comme quelques autres dans le Roussillon, était moribonde et sur le point de fermer les portes en 1789, et les curés de Saint-Laurent, comme d'autres dans le diocèse, avaient longtemps pratiqué une forme distinctive pour nommer leurs successeurs. Lorsque François de Gispert et Joseph Sicre s'entendirent pour échanger leurs paroisses de Saint-Laurent et de Peyrestortes en 1788, Gispert emporta avec lui une pension de Saint-Laurent qui amena son revenu à 2 396 livres dans sa nouvelle paroisse. Le jeune Joseph Sicre était une figure typique du clergé de la province. Son propre revenu était de 2 700 livres, provenant de Saint-Laurent, de Coustouges et des hameaux de Villeroge, Vilaro et Falgos, et d'Espagne. Il disposait également de revenus ecclésiastiques s'élevant en ces lieux à 1 000 livres, mais devait payer le traitement de Jean Soubirane, son vicaire³⁵. Comme Sicre, Soubirane était un homme du coin, appartenant à une des familles de bourgeois nantis du village qui participait activement à la vie municipale avant et après 1789, et durant l'occupation espagnole.

La nature singulière du diocèse d'Elne explique en grande partie l'hostilité du clergé roussillonnais à la Constitution Civile du Clergé. La méfiance envers les réformes ecclésiastiques expressives de la mentalité séculière de la société bourgeoise du nord se trouvait renforcée dans les régions récemment annexées telles que le Roussillon, le pays basque, la Bretagne et l'Alsace-Lorraine, par une division ethnique et linguistique. Dans le Roussillon, la nature particulière catalane et ultramontaine du clergé accentuait cette méfiance.

L'autonomie relative et le pouvoir du clergé paroissial du Roussillon se reflétait dans l'absence totale –au contraire de la majorité du royaume– de protestations cléricales collectives dans les soixante années qui précédèrent 1789³⁶. Il y avait également peu de dissensions entre le clergé paroissial et leurs élites en 1789 ; l'évêque Leyris d'Esponchez, un *gavatx* récemment nommé du Languedoc, fut élu député du premier état à l'unanimité et l'autre député fut chanoine de cathédrale. Si la première réponse d'une

³⁵ Roque, *Documents*, iv. 62-3 ; ADPO 1J 273/3 ; "Le Roussillon à la fin de l'ancien régime" ; Barnèdes, "Clergé paroissial", pp. 15, 43.

³⁶ T. Tackett, *Religion, révolution, and regional culture in eighteenth-century France : the Ecclesiastical Oath of 1791* (Princeton, N.J., 1986), p. 134.

large majorité du clergé fut de suivre le conseil de l'évêque et de prêter serment restreint à la constitution une fois élus à leur cures au début de 1791³⁷, au milieu de l'année, 29 % au plus avaient maintenu leur serment ; finalement seulement 10 % environ allaient demeurer fidèles. Les rapports de l'accueil fait à la Constitution Civile sont fragmentaires en ce qui concerne le Vallespir, mais il semble peu probable qu'aucun clerc ait prononcé ne serait-ce qu'un serment inconditionnel. Vers le mois de mai 1792, il n'y avait toujours pas de curés constitutionnels dans le Haut-Vallespir et Lluçia parlait de l'hostilité au serment et aux réformes comme d'"une fièvre épidémique"³⁸.

Alors que les relations entre l'évêque, les prêtres, le roi et le pape constituaient ainsi une trame complexe au sein de laquelle le clergé paroissial avait une indépendance considérable, les relations entre le prêtre et la paroisse étaient à la fois intimes et tendues. Dans les communautés telles que Saint-Laurent, le contrôle laïc des sept confréries dans l'église paroissiale et à la chapelle de Notre-Dame de la Sort était jalousement conservé et délégué par le conseil à des personnes locales. Ces confréries étaient une combinaison de formes Tridentines (telles que le Rosaire et le Saint-Sacrement) et de pénitents catalans. Mais l'obstination de la communauté séculière à vouloir conserver ses pouvoirs au sein des structures de culte reflétait plutôt qu'elle ne savait la religiosité de la paroisse. Seule la pauvreté contraignait les Laurentins ordinaires à être des émules de Damien de Costa, dont le testament en 1778 prévoyait pas moins de 600 messes basses "pour le repos de [s]on âme"³⁹. L'hostilité à la réforme ecclésiastique après 1789 ne se confinait pas aux seuls membres du clergé.

La dîme était lourde dans le Roussillon –au moins un dixième de la plupart des récoltes– mais elle ne soulevait que peu de plaintes dans les cahiers. Celui de Saint-Laurent exprimait l'idée que la dîme devrait être payée directement au curé et que les prêtres devraient être strictement tenus à résider dans la paroisse, mais pour la seule raison que "la religion catholique apostolique romaine soit conservée dans toute sa pureté". Tard en avril 1791, après la mise en place de la Constitution Civile du Clergé, environ quatre-vingt personnes se rendirent au conseil municipal et demandèrent un rassemblement spécial de la communauté pour protester contre les réformes. Les comptes-rendus du juge de paix Garcias et de Ségui-Figeac, maître d'école et secrétaire de mairie, reçurent les protestations des Laurentins à l'encontre de la menace que les non-jurés Sicre et Soubirane allaient être remplacés⁴⁰. Selon les termes de Garcias, "plusieurs voix s'élevèrent alors pour ordonner à tout le monde d'assister à ladite Assemblée, que celui qui refuserait serait regardé de la mauvaise loi et qu'on lui trancherait la tête ... On n'entend parler ici que de religion, bonne ou mauvaise loi." Lors de la réunion tenue le 8 mai, Garcias lui-même fut accusé de comploter pour remplacer Sicre par son frère, qui avait été élu curé constitutionnel de Sainte-Marie dans les basses terres à l'est de Perpignan mais qui avait dû fuir ce village.

L'intimidation verbale et physique rapportée par le juge de paix et l'enseignant-secrétaire terrifiés est doublement révélatrice. Premièrement, cela suggère que la solidarité communale était réimposée par le bas. De façon significative, le curé Sicre n'assista pas d'abord à la réunion mais on le fit promptement chercher ; de la même manière, Abdon de Costa fut élu président du rassemblement, s'en alla et fut forcé de revenir : "il résista longtemps assez vivement et fut obligé d'accepter". Autre symbole de

³⁷ De là le nombre de plus de 70 pour cent de jurés donné par, entre autres, M. Vovelle, *The fall of the French Monarchy, 1787-1792*, trans. S. Burke (Cambridge, 1984), p. 201. L'évêque, né à Alès, fut dès le début farouchement opposé à la Révolution, et mourut en exil en 1801.

³⁸ Tackett, *Ecclesiastical Oath*, pp. 105-6, 200, 213, 350-1 ; Toreilles, *Histoire du clergé*, pp. 15, 165, 220, 251-2 ; Brunet, *Société contre l'État*, pp. 438-46.

³⁹ ADPO 1E 271 ; Roque, *Documents*, p. 131-2. Sur les confréries, cf. AMSL Délibérations.

⁴⁰ Brunet, *Société contre l'État*, pp. 183-6 ; ADPO L 745 [Roque, *Documents*, iv. 89-99].

cette unanimité, l'assemblée exigea de Ségui, en tant que secrétaire du maire, de formuler la motion demandant le respect de la religion romaine catholique et apostolique et le maintien du curé et du vicaire. Ségui avait essayé d'éviter la nomination en proposant Philippe Daunis, un des premiers motionnaires dans les coulisses du rassemblement : "Je fis quelques présentations, mille cris murmures ... j'hasardai quelque objection, mille cris ... il est de mauvaise foi." Ceux qui prirent l'initiative de réunir l'assemblée, en menaçant de mort ceux qui n'y assisteraient pas, et en imposant au prêtre et à l'instituteur des rôles qu'ils désiraient éviter, étaient des bourgeois locaux et des travailleurs, tels que Daunis, charretier, et le chirurgien Raphaël Costa. Malgré l'insistance de Costa ("je veux vivre et mourir dans ma religion"), il fut accusé par "une effervescence diabolique" d'être de "la mauvaise loi" et menacé d'être attaché à un cheval et traîné autour du village. La participation de Garcias à la Révolution avait rendu son catholicisme suspect, selon ses termes, "à des malheureux, à des scélérats qui menacent de pendre ceux qui ne pensent pas comme eux, à des personnes de caractère que nous avons le malheur d'avoir ici et qui n'ont jamais donné la moindre preuve de catholicité ..."

Deuxièmement, le malaise de Garcias donne à penser qu'il y avait deux formes de catholicisme en jeu à Saint-Laurent. Celle qui venait du peuple avait surpris Ségui en faisant référence au prêtre constitutionnel en termes de "Démon, Diable, Schismatique" et par sa violence. Selon Ségui, il y avait des cris de "Au diable la Nation : notre curé nous a dit en chaire que ceux qui reconnaîtraient le nouvel évêque et les nouveaux curés seraient schismatiques. Il faut donc massacrer ceux qui auront avec eux la moindre communication." Le discours d'une religiosité populiste et autoritaire rappelle un chapitre de l'histoire de la communauté, encore vivace dans la mémoire populaire en 1791⁴¹. Entre 1730 et 1745, le curé de Saint-Laurent, Bonaventure Xaupi, fils d'une famille catalane éminente mais éduqué à Paris à Saint-Sulpice et à la Sorbonne, avait imposé une variante sévère du jansénisme jusqu'à ce qu'il fût condamné pour hérésie (il avait été banni de la province au terme de trois années de procès). Xaupi fut condamné non seulement pour avoir prêché que l'appétit sexuel prouvait que l'humanité était encore marquée par les souillures du péché originel, mais aussi que "l'Église manque de bons ministres". Malgré la rigidité de cette spiritualité, Xaupi sut toucher de façon extraordinaire les Laurentins ordinaires. Puisant un soutien de la part des pauvres à cause de son hostilité envers l'aisance, la négligence religieuse des riches, et de la part des femmes à cause de son défi ascétique au pouvoir sexuel de l'homme au sein de la famille, Xaupi et ses partisans (ou "dévots") transformèrent Saint-Laurent en une communauté marquée par des observances exigeantes et des pénitences. Le petit groupe de "libertins" qui l'emportèrent finalement sur lui, usant de leurs contacts à Perpignan et Gérone, était dirigé par nul autre que les trois privilégiés les plus puissants, Joseph de Costa, Raphaël de Noël et Joseph Cremadells.

En octobre 1744, lorsque le règne de la vertu de Xaupi subit un premier assaut, la plupart des hommes du conseil municipal et des chefs de famille - au total, 210 des 240 chefs de famille - signèrent une pétition insistant sur le fait qu'il "remplit tous les devoirs du curé avec une exactitude qui défie ... [et n'était l'objet d'une opposition que par] quelques particuliers de cette paroisse, en très petit nombre, gens qui ne sont en place, qui n'aiment pas le bon ordre, ni fréquentation des sacrements"⁴². Or, en 1791, une autre menace pour la communauté spirituelle avait entraîné une réponse viscérale similaire. Il n'y a pas non plus de doute sur le fait que la religiosité était en fait populiste. Quelques jours après l'assemblée du 8 mai, Ségui rapportait une conversation qu'il avait

⁴¹ Cf. le commentaire fascinant de R. Sala, *L'affaire Xaupi : libertins et dévots à St-Laurent-de-Cerdans, 1730-1745* (Perpignan, 1990) ; Xaupi fut explicitement mentionné dans le cahier du village voisin Villeroge : Frénay, *Cahiers*, p. 275.

⁴² P. Toreilles, "L'abbé Xaupi, 1688-1778", *BSASL*, 52 (1911), 107-8.

eue avec les travailleurs du fer dans deux martinets qui étaient tombés d'accord avec lui sur la majorité des points, "mais lorsque je voulus parler d'un curé constitutionnel, les esprits se montaient". Il n'était pas surprenant que Séguï, dont le nom suggère qu'il était du Quercy ou de la Rouergue et qui ne se lassait jamais d'insister sur le fait qu'il était citoyen français, souhaitait ardemment de partir : "je franchissais déjà en esprit ces montagnes qui devaient me séparer de ces sédicioux, ennemis jurés de la Constitution"⁴³.

En 1791, les hommes du peuple de Saint-Laurent firent en sorte d'imposer à nouveau une "bonne religion" à leur élite, suspectée, comme dans l'affaire Garcias, d'être préparée à rester en dehors de toute intervention ("mauvaise loi") dans la communauté spirituelle. Les Jacobins, de Perpignan ou de Paris, étaient incapables de comprendre cette situation et la mettait sur le compte de prêtres fanatiques et de nobles pervertissant ceux qu'ils tenaient en servitude, mais en fait, la pression était venue des couches inférieures. Lorsque la délégation de la *Société populaire* de Perpignan arriva à Saint-Laurent en septembre 1792, ils analysèrent inévitablement les hostilités dont ils furent témoins en termes d'"aristocratie" et de "préjugés gothiques", tout comme les Laurentins étaient convaincus de l'intention diabolique des délégués. De plus, la nouvelle qu'ils avaient inventorié l'église à Arles précéda leur arrivée. Le sentiment que cette visite n'était pas simplement une visite purement amicale raviva également des souvenirs récents, l'administration départementale à Perpignan ayant été une des petites minorités à travers le pays qui avaient fait promulguer des ordres de répression contre le clergé réfractaire avant que la guerre n'éclate en avril 1792⁴⁴. Une fois les délégués arrivés à Saint-Laurent, les habitants se déclarèrent d'eux-mêmes ouvertement "partisans du culte". Les délégués furent traités comme des étrangers, le conseil avertissant son peuple de façon ambiguë qu'il était interdit d'insulter "les étrangers qui pourraient y venir", puis plaçant un garde armé autours des habitations des délégués, tant pour les surveiller que pour les protéger. En effet, les délégués s'estimèrent heureux d'avoir pu s'enfuir la vie sauve. Ils s'enfuirent terrorisés, sur les chants de ça n'ira pas, "fort contents de s'éloigner d'un canton si contraire à leurs principes et les adieux qui lui sont faits sont des huées continuels, et des rires moqueurs et outrageants"⁴⁵.

Ce faisant, toutefois, la colère des travailleurs jouait pour l'élite de l'Ancien Régime : ces familles dominantes éloignées du pouvoir par l'action de la révolution qui avait sapé leurs privilèges et leur statut et terrifiées par l'"anarchie" qu'elles voyaient autour d'elles, étaient rejointes dans l'opposition par la masse des Laurentins. Les délégués rapportèrent comment "Noëll le troisième" –probablement Thomas, commandant de la Garde Nationale– s'était opposé à la délégation, armé de pied en cap, "frapp[ait] de ses mains son gros ventre et nous assur[ait] qu'avec des soldats de Saint-Laurent, il combattrait 6 000 hommes ... sa troupe, sauvage par elle-même, ne désir[ait] rien tant que de se porter contre tous les étrangers qui se trouv[aient] dans Saint-Laurent"⁴⁶. Deux mois plus tard, son père Abdon, l'homme le plus riche de la communauté et dénoncé en 1789 comme un "barbare usurier", avait accepté de devenir maire.

Le matin du 17 avril 1793, Latterrade, lieutenant-colonel des compagnies du Gers qui rencontrèrent la Garde Nationale de Saint-Laurent sur les hauteurs derrière le village, avait essayé de convaincre les Laurentins de l'erreur qu'ils commettaient dans leur trahison. Le dernier porte-parole (à nouveau Thomas de Noëll probablement) répliqua

⁴³ ADPO L 745 [Roque, *Documents*, iv. 101], L 904 ; Torreilles, *Histoire du clergé*, pp. 247-8 ; Sagnes, *Pays catalan*, p. 614 ; cf. également, R. Cobb, *Les armées révolutionnaires des départements du Midi* (Toulouse, 1955), p. 50.

⁴⁴ Tackett, *Ecclesiastical Oath*, p. 280.

⁴⁵ Brunet, *Société contre l'État*, p. 189 ; Torreilles, *Histoire du clergé*, p. 273.

⁴⁶ Brunet, *Société contre l'État*, p. 189.

"qu'ils voulaient un roi, la noblesse, le clergé"⁴⁷. Ses compagnons, incapables de comprendre la langue dans laquelle se tenaient ces pourparlers tendus, auraient certainement acquiescé à la dernière de ses revendications, mais la première aurait pu paraître peu importante et la seconde les aurait fait grimacer⁴⁸. Mais les circonstances de 1793 avaient permis à Noël et au reste d'une élite privilégiée et autrefois méprisée de lier leurs intérêts à ceux du peuple.

L'arrivée des troupes espagnoles au printemps de 1793 offrit aux Laurentins plus que la possibilité de conserver une intégrité spirituelle et l'indépendance. Plus que n'importe quel autre cahier de la province du Roussillon, celui de Saint-Laurent s'était montré explicitement anti-espagnol. En particulier, le décret de Charles III de 1769 interdisant l'exportation de charbon d'Espagne avait ruiné Saint-Laurent, dont les propres montagnes étaient en grande partie déboisées et dont la survie dépendait des exportations de produits et de minerai de fer en échange de charbon. En 1790, l'Assemblée nationale augmenta les tarifs d'exportation du minerai de fer de 8 sous par cent douze livres (50,7 kg) à 3 livres 16 sous, mais les traités précédents donnaient encore à l'Espagne le droit d'obtenir à bas prix une certaine quantité de minerai provenant des mines du Canigou. À la fin de 1790, le conseil municipal de Saint-Laurent réclamait encore, par mesure de représailles, un embargo total sur les exportations de minerai vers l'Espagne comme il l'avait réclamé dans le cahier de 1789⁴⁹.

C'est cette hostilité à l'égard de l'Espagne qui rend la déclaration du 24 avril 1793 encore plus extraordinaire ; à quelques exceptions près, ceux qui s'étaient emportés contre l'Espagne en 1789 faisaient maintenant appel à Charles IV en des termes abjects : "Et nous fidèles sujets et reconnaissants, désireux de vivre sous votre gouvernement paternel, nous soumettons au pied du trône, la demande d'être traités comme vos fidèles vassaux ..." Cela peut sembler relever uniquement de l'instinct de conservation, pitoyable mais compréhensible, d'une communauté dévastée, mais la déclaration poursuivait immédiatement avec l'affirmation que des vassaux aussi loyaux allaient désormais "jouir des droits commerciaux de l'Espagne", signifiant par là l'accès au charbon et aux marchés espagnols. De façon significative, parmi ceux qui participèrent le plus activement aux événements de 1793, se trouvaient les marchands Sicre et Garcias, et les charretiers Daunis et Forner.

Il ne fait aucun doute que les travailleurs des forges et les artisans de Saint-Laurent se seraient réjouis d'un tel épilogue à la crise industrielle prolongée. Mais pour l'élite, l'incorporation de Saint-Laurent dans l'État espagnol aurait le mérite de résoudre plus que le problème du ravitaillement en charbon. Elle effacerait aussi les menaces qui les terrorisaient depuis 1789 : menaces de l'action populaire contre la propriété et les protestations non réprimées et de plus en plus violentes contre la remise en vigueur de contrôles de la contrebande à la frontière. Ces peurs expliquent pourquoi la pétition du 24 avril à Charles IV commença par protester contre "quatre ans de malheurs et d'anarchie ... ces lois sanguinaires qui ordonnent le massacre et le pillage."

⁴⁷ ADPO L 932 ; Cadé, *Guerre et Révolution*, p. 38

⁴⁸ Il n'y a aucune preuve du désarroi populaire de Saint-Laurent à l'annonce de l'exécution de Louis XVI. Nous ne pouvons non plus affirmer que l'accent placé sur le besoin de le venger dans les chants destinés à inciter les volontaires catalans à s'engager dans l'armée espagnole traduisait la colère populaire de chaque côté des Pyrénées : cf. J. Llimargas I Marsal, "Les chansons catalanes à succès populaire sur la Révolution française. Un discours contre-révolutionnaire inefficace", *Annales Historiques de la Révolution française*, 288 (1992), 245-56 ; J-R. Aymes, "l'Espagne et le refus de la Révolution, 1789-1795 : les thèmes de "la campagne d'opinion" ", *L'image de la Révolution française*, ed. M. Vovelle (1989), pp. 600-7.

⁴⁹ Roque, *Documents*, iv. 72-4. Il est donc surprenant de constater que Brunet, *Société contre l'État*, p. 183, voit dans le décret de l'Assemblée une menace non anticipée pour Saint-Laurent. Sur l'industrie métallurgique en général, cf. D. Woronoff, *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire* (Paris, 1984).

Tous les Laurentins avaient des attitudes profondément ambivalentes à l'égard de la frontière. D'une part, la disposition dans laquelle étaient les nantis de Saint-Laurent d'accepter le charbon et le sel de contrebande s'opposait à leur profond malaise d'avoir à enfreindre la loi ; d'autre part, les travailleurs de Saint-Laurent avaient besoin d'une frontière pour rendre la contrebande bénéfique et détestaient en même temps ceux qui la surveillaient. L'effondrement des barrières douanières et de l'autorité royale en 1789 avait permis le développement d'une contrebande pratiquement non réprimée que le conseil local était incapable d'empêcher. Par la suite, dans une économie dominée par quelques grands propriétaires et qui n'offrait aucune autre ressource, les travailleurs industriels au chômage n'avaient d'autre recours que celui, par exemple, de passer du sel en fraude, qui non seulement était essentiel pour conserver la viande, mais était utilisé par une énorme masse de bétail.

Dès le mois de septembre 1789 et de façon de plus en plus insistante au cours des trois années qui suivirent, l'administration de Saint-Laurent demanda le rétablissement des officiers des douanes, mais pas sous le nom de 'garde' : "à la seule prononciation les paysans s'animent, et la fureur qu'ils expriment par leurs propos contre ces gens absents nous fait juger de ce qu'ils se permettraient en leur présence". Au lieu de cela, ils étaient favorables à l'emploi d'hommes de la région qui auraient ainsi un droit acquis dans le contrôle effectif de la contrebande et par dessus tout, du "désordre". Une rumeur selon laquelle des *gardes* étaient sur le point de réapparaître entraîna une assemblée armée dans le village le 11 mars 1791, amenant Garcias à dire de ses compatriotes Laurentins que "ces gens sont à craindre, on devrait les enfermer"⁵⁰. Au cours de l'année 1792 le Directeur des douanes départemental se plaignait qu'ils n'avaient aucune présence effective à Saint-Laurent ; ce n'est qu'en mai qu'une brigade de gendarmes fut finalement affectée là-bas⁵¹.

Même si l'élite de Saint-Laurent était habituée à jouer un double jeu - car le charbon de contrebande était utilisé pour alimenter leurs propres forges - cet avantage ne pesa pas lourd devant la menace d'un développement endémique de l'illégalité. Contrairement aux pauvres, l'élite n'était pas opposée à l'idée d'avoir des troupes à Saint-Laurent, d'où qu'elles viennent : au moment de la protestation armée en mars 1791 Sicre et Raphaël Costa avaient exprimé leur terreur à la nouvelle qu'un détachement du Régiment de Cambrésis temporairement détaché au village était sur le point de partir : "nous avons lieu de craindre que, si nous sommes sans troupe, le désordre ne reprenne un plus grand empire"⁵². La "paternelle sollicitude" exigée de Charles IV était un euphémisme pour le mot "ordre".

Dans la résolution des violentes tensions qui opposèrent l'élite de l'*ancien régime* et les travailleurs, un rôle crucial avait été joué par la bourgeoisie du village, comme dans la crise religieuse. Si ces gens ont pu être hostiles aux privilèges de l'élite foncière d'avant 1789, ils craignirent encore plus que le tiers état puisse tenir les rênes du pouvoir. Contrairement à leurs semblables de la Vendée, ce petit groupe de marchands et d'hommes de professions libérales allait désertier la Révolution et faire naître une solidarité sociale dans une communauté écartelée par un déséquilibre extrême dans la répartition des richesses. Un de ceux qui avaient insisté lors de l'assemblée du 8 mai, pour protester contre la Constitution Civile du Clergé, le chirurgien Raphaël Costa, faisait partie de ceux qui, suite à de violents affrontements en juillet 1791 (durant lesquels des coups de fusils avaient été tirés alors que des "brigands" essayaient de libérer un charbonnier arrêté pour avoir coupé du bois dans l'illégalité), demandèrent la

⁵⁰ Sagnes, *Pays catalan*, p. 590 ; Brunet, *Société contre l'État*, p. 181 ; Roque, *Documents*, iv. 72-4, 84-6.

⁵¹ Brunet, *Société contre l'État*, pp. 76, 130.

⁵² Roque, *Documents*, iv. 86-7 ; ADPO L 745. Sur l'incidence et la nature de la contrebande le long de la frontière, cf. Brunet, *Société contre l'État*, ch. 2.

formation d'une garde spéciale de cent hommes pour le maintien "de l'ordre et de la tranquillité publique"⁵³. Le rôle de Raphaël Costa, Sicre, Garcias et autres met en lumière la structure de Saint-Laurent, ces hommes étant des membres types des plus aisés qui vivaient dans le haut quartier ou le Château (*el Castell*), aux côtés des boutiquiers, artisans et des hôtels particuliers des grands propriétaires fonciers, au total quelques 45 pour cent de la population. En dessous se tenait le voisinage appauvri d'*el Mouli*, avec ses maisons décrépites où s'entassaient les ouvriers, les cloutiers et les charbonniers, que ceux d'*el Castell* ne distinguaient pas des "contrebandiers" et des "brigands".

L'arrivée des volontaires tarnais le 5 mars exacerba les griefs accumulés. Non seulement ils furent cantonnés avec les Laurentins, mais leurs fonctions principales étaient d'empêcher la contrebande de denrées à la frontière destinées peut-être à l'armée espagnole. Mais la population était convaincue que leur présence signifiait plus que cela. De fait, dans la pétition du conseil du 24 avril, ce dernier déclarait que les régiments du Tarn leur avaient été imposés en raison précisément de l'hostilité de la commune aux réformes de l'église et à l'exécution de Louis XVI : "nous sûmes que l'on complotait en secret de venir dévaster et anéantir le village". L'idée que les Tarnais leur avaient été envoyés tant pour les policer que pour les protéger avait été renforcée par le rôle des soldats dans la dispersion d'un rassemblement protestant contre l'arrestation le 13 mars par la gendarmerie de Benoît Forner, porte-drapeau de la Garde nationale locale. L'incapacité des gendarmes à spécifier les raisons de l'arrestation, hormis qu'ils en avaient reçu l'ordre du procureur-général-syndic, Lluçia (dont on se défiait doublement en raison de son statut de fonctionnaire révolutionnaire et de propriétaire foncier absent) ne pouvait que conforter les Laurentins dans leurs convictions que ce n'était plus leur révolution⁵⁴.

De même qu'en Vendée, la loi de conscription du 24 février sonna le glas de la Révolution, même si la guerre avait déjà été déclarée au moment où elle allait être mise en vigueur. Selon Lluçia, une seule commune du district de Céret avait refusé de participer à la nomination de ses conscrits vers le 12 avril, et cette commune était Saint-Laurent - et cela malgré la présence des volontaires du Tarn⁵⁵. À ce moment-là, de toute façon, il y avait une telle disproportion entre les armées françaises et espagnoles (en avril les troupes espagnoles, rassemblées à Massanet comptaient 65 000 hommes se préparant à l'invasion contre 2 000 soldats français tout au plus dispersés le long des Pyrénées) que les habitants de Saint-Laurent avaient trouvé une raison de plus de ne pas sacrifier leur vie pour une Révolution qui n'avait apporté à beaucoup d'entre eux que des problèmes⁵⁶.

L'occupation de Saint-Laurent par les soldats français, l'arrivée d'une nouvelle sorte d'employés des douanes et la concentration des troupes françaises et espagnoles furent également interprétées par les Laurentins à travers le prisme de la mémoire collective. Ces souvenirs facilitèrent le retour de la famille Noël à des postes de responsabilités. Lorsque le Roussillon avait été incorporé à l'État français en 1659, ses anciens privilèges furent garantis par les termes du Traité des Pyrénées. L'un des plus importants était l'exemption de la gabelle par un décret de Pierre II d'Aragon en 1283. Dans le Haut-Vallespir, le sel constituait une importation majeure à travers les Pyrénées en échange de bétail local et de minerai de fer. L'imposition de la gabelle en 1661 provoqua une insurrection longue, générale et sanglante. En tant que '*province réputée étrangère*', le Roussillon avait alors des frontières avec le nord et le sud et l'on exigeait qu'il achète du sel du Languedoc plutôt que du sel de Cardona, moins cher et de

⁵³ ADPO L 745 [Roque, *Documents*, iv. 108-9] ; Brunet, *Société contre l'État*, pp. 181-2.

⁵⁴ Vidal, *Révolution française*, p. 108 ; Cadé, *Guerre et Révolution*, p. 37 ; ADPO L 745 [Roque, *Documents*, iv. 147-50].

⁵⁵ ADPO L 271 ; Cadé, *Guerre et Révolution*, p. 36.

⁵⁶ Fervel, *Campagnes*, p. 33-5.

meilleure qualité⁵⁷. Des frictions avec les *gabelous* occitans jaillirent pour la première fois à Saint-Laurent en août 1663, et en novembre 1664 le *Conseil souverain* condamna huit Laurentins à mort et en envoya cinquante-et-un autres aux galères. Le *curé* de Saint-Laurent, Joan Pagès, fut également condamné et exécuté pour son rôle dans le soulèvement. En 1667, la rébellion s'étendit, avec l'organisation des "Angelets" du Haut-Vallespir, qui menaçaient non seulement les collecteurs d'impôts mais aussi les personnes locales ayant été aperçues en train de collaborer. Bien que la base sociale du soulèvement fût importante, son commandement fut pris par des hommes tels que Damien de Noël de Saint-Laurent, ancêtre du commandant de la légion du Vallespir en 1793-4. En tout, l'insurrection dura dix ans, atteignant son apogée avec l'invasion du Vallespir par l'armée espagnole au printemps 1674, soutenue par les Miquelets d'Espagne ainsi que le fit la légion du Vallespir un siècle plus tard.

Des souvenirs plus anciens (évoquant les libertés catalanes des siècles médiévaux), apportèrent également une signification aux années tumultueuses d'après 1789. Les *usatges* du treizième siècle jouèrent le même rôle dans les luttes populaires contre l'État français que l'"ancienne constitution" (les *Corts* médiévales catalanes) dont la bourgeoisie et la noblesse demandaient fréquemment le respect, notamment dans les cahiers. Un passé lointain fut évoqué et utilisé à peu près de la même manière que les artisans anglais et les radicaux de la fin du dix-huitième siècle firent revivre des images de libertés pré-normandes⁵⁸. En tant qu'historien des guerres révolutionnaires dans les Pyrénées, l'ingénieur militaire J.-N. Fervel, fit remarquer dans les années 1850, que "Costa, que l'on avait surnommé le Larochejaquelein du Midi, paraissait combattre moins pour la royauté telle qu'on la proclamait à Coblenz que pour les franchises, les fueros de ses montagnes où sa famille avait depuis plusieurs centaines d'années, une position considérable"⁵⁹.

En combattant pour l'indépendance de ces hautes terres, Costa non seulement levait un immense rideau sur les mémoires collectives au sujet des soulèvements des siècles précédents et des anciennes libertés, mais il affichait aussi ses vertus de guerrier mâle, ainsi que l'avait fait Thomas de Noël lorsqu'il avait surgi, menaçant, devant les Jacobins perpignanais terrifiés, en septembre 1792. Nous ne devons pas diminuer l'importance de telles démonstrations de bravoure physique dans une communauté où la contrebande, qui nécessitait l'utilisation d'armes, était lot commun pour de nombreux Laurentins ordinaires et où l'imagerie populaire, comme dans la chanson qui accueillit les troupes espagnoles, faisait d'un soldat catalan l'égal de dix Français⁶⁰.

III

L'invasion de Saint-Laurent, et le choix terrible auquel tous les foyers furent confrontés, apparaît aux historiens "catalanistes" contemporains du Roussillon, comme –selon les termes d'un de l'un d'entre eux– "un moment privilégié : pour les populations roussillonnaises, une sorte de choix national redevient possible"⁶¹. Toutefois, il doit être souligné qu'il n'y a aucune preuve claire d'aucune sorte que les Laurentins aient utilisé la mémoire et les précédents de façon consciente pour articuler la vision d'une Catalogne

⁵⁷ A. Marcet, "La résistance à la francisation dans les montagnes catalanes au XVII^e siècle", *Conflent, Vallespir et montagnes catalanes* (Montpellier, 1980), pp. 129-40 ; P. Taverner, "Le clergé séculier en Vallespir de 1640 à 1700 : rôle social et politique", *Mémoire de maîtrise* (Université de Provence, 1977).

⁵⁸ E. P. Thompson, *The making of the English working class* (1963), pp. 94-5, 254-5.

⁵⁹ Fervel, *Campagnes de la Révolution française*.

⁶⁰ Le même thème a été utilisé dans des chants écrits pour encourager les Catalans espagnols à s'engager dans l'armée royale : cf. Llimargas I Marsal, "Chansons catalanes", p. 255.

⁶¹ Brunet, *Société contre l'État*, p.177

indépendante. Lorsque, au matin de l'invasion espagnole du 17 avril 1793, le commandant des volontaires du Gers s'était opposé aux hommes de Saint-Laurent pour essayer de les convaincre de leur erreur, leur porte-parole commenta ainsi son refus : "d'ailleurs, ils n'étaient plus les maîtres de leur sort, attendu qu'ils s'étaient donnés à l'Espagne"⁶². Si les Laurentins désiraient l'indépendance de la Catalogne, c'était là un moment où elle aurait pu être déclarée. Ce ne fut pas le cas et cela peut s'expliquer par le fait que trois cents années de luttes franco-espagnoles pour le Vallespir avaient oblitéré l'idée d'un État catalan autonome, ou parce que la population affichait une condescendance invétérée pour les catalans du sud décrits péjorativement comme des "espagnols". Quelle que fut la raison, l'élite de Saint-Laurent avait demandé ouvertement à l'armée espagnole l'incorporation à l'État espagnol, et cet État aurait été aussi hostile que l'État français à toute notion d'autonomie catalane⁶³.

Pourtant, pris entre l'Espagne, royaume catholique, et la république laïque française, les dirigeants de Saint-Laurent n'étaient pas prêts à sacrifier leur marge de manœuvre. Ils demandèrent au roi d'Espagne d'être incorporés dans son État, puis tempérèrent la demande en ajoutant "jusqu'à ce que la providence ait réglé le sort des français". Une telle clause échappatoire s'avérerait utile au cas où les français gagneraient la guerre. Tout au long de la Révolution, en effet, l'élite de Saint-Laurent révéla une aptitude remarquable pour la manœuvre et le double langage, leçon des siècles de survie entre deux grandes puissances. Par exemple, soucieuse du prix qu'elle allait peut-être devoir payer à cause de l'humiliation publique infligée à la délégation de la *Société populaire* de Perpignan en septembre 1792, la municipalité insista auprès des autorités sur le fait que les habitants n'avaient pu se joindre au chant après que la délégation avait planté son arbre de la liberté, uniquement parce qu'ils n'en connaissaient pas les paroles. Elle convainquit ensuite les autorités de son attachement aux principes révolutionnaires - sans compromettre son hostilité - en concluant ainsi le rapport : "vous trouverez ici un peuple soumis et ferme dans ses principes qui veut vivre libre ou mourir en combattant contre les ennemis de la liberté". Déterminé à conserver ses options - et celles de Saint-Laurent- aussi longtemps que possible, le même Antoine Garcias qui avait offert le village aux espagnols le 17 avril (et qui était à la tête du conseil municipal durant l'occupation) écrivit aux commissaires de la Convention Nationale à Béziers le 18 pour expliquer que quelques "malveillans à Saint-Laurent fusillaient nos frères d'armes"⁶⁴.

Vers avril 1794, l'équilibre des forces armées s'était inversé de façon dramatique. Renforcées par des troupes devenues disponibles après la prise de Toulon et l'écrasement des révoltes "fédéralistes" et vendéennes, les forces jacobines purent alors dépasser en nombre les Espagnols (40 000 contre 12 000) dans les Pyrénées de l'Est. Saint-Laurent fut repris par l'armée française le 15 floréal II (4 mai 1794). Lorsque le chef de brigade Augereau entra dans le village, "il n'y trouva plus personne" : la plupart des hommes avaient fui pour combattre avec les espagnols ou pour se cacher avec leur famille dans les montagnes. L'officier de même grade qu'Augereau, Mirabel, dont la brigade entra dans le village le lendemain, nous a laissé une courte description de la reprise de Saint-Laurent⁶⁵,

« repaire d'émigrés et de prêtres, mais que l'autre brigade avoit déjà purgé. Je fus loger avec ma brigade au superbe chateau de cremadells que nous sanculotizames.

⁶² ADPO L 932 ; Cadé, *Guerre et Révolution*, p. 38.

⁶³ À remarquer, par exemple, l'ambiguïté du mot "patrie" en Catalogne espagnole, qu'analyse P. Vilar, "Patrie et nation dans le vocabulaire de la Guerre d'indépendance espagnole", *Annales Historiques de la Révolution française*, 43 (1971), 503-34.

⁶⁴ Brunet, *Société contre l'État*, p. 190 ; Vidal, *Révolution française*, p. 130-3.

⁶⁵ ADA 13J 50 ; Fervel, *Campagnes*, p. 63-5.

Le 17 [floréal]. Toute la division pénétra en Espagne, au milieu d'un orage effroyable, a travers des précipices affreux, fuzillés de toutes parts par des hordes errantes de païzans fanatizés, d'émigrés, de pretres et de soldats ; mais rien n'arrete l'intrepidité des sans culottes. »

Ceux qui fuirent l'armée française provenaient de toutes les catégories de la société, excepté les métayers et les fermiers. Les longues listes d'émigrés citent des charbonniers, des cloutiers, des forgerons et des ouvriers agricoles, de même que d'anciens nobles et des marchands. Seules les femmes issues d'anciennes familles privilégiées les accompagnaient, le commandant militaire exigeant que les femmes qui travaillaient se présentassent deux fois par jour pour tenter de les empêcher d'apporter de la nourriture aux hommes. Le 19 Prairial (7 juin), le nouveau conseil estimait à 211 le nombre des émigrés, bien que le maire proclamât plus tard que le véritable nombre était de 500 au moins, c'est-à-dire pratiquement tous les hommes adultes du village⁶⁶.

Une année de guerre dans le Roussillon n'avait pas incité les officiers de l'armée française à un esprit de conciliation avec les Laurentins, qui avaient tué leurs hommes. Le Représentant en mission Chaudron-Roussau poussa la Convention nationale à détruire Saint-Laurent et Augereau, vétéran de Vendée, semblait être disposé à le faire. Mirabel, dont l'antipathie vis-à-vis des Catalans découle peut-être du fait qu'il avait été éduqué à Fitou, à la frontière nord du Roussillon, demanda à la Convention de "terrasser toutes les conspirations ... balayer la terre sacrée". Finalement, il semble que ce soit seulement la chute des Robespierriistes qui ait sauvé Saint-Laurent ; la fin de la Terreur a certainement sauvé la vie de quelques uns des principaux collaborateurs car, le 14 Messidor (2 juillet) un tribunal militaire avait été instauré pour les juger. Mais l'administration départementale, aussi, fut circonspecte⁶⁷ :

« Dans la partie qui a été envahie, le tiers au moins des habitants de toutes les communes sont sujets à la loi sur l'émigration et il ne peut en résulter que deux malheurs : un, celui de sacrifier un nombre infime de victimes parmi lesquelles nous comptons bon nombre de vrais patriotes ; ou celui de provoquer encore une émeute considérable. »

Dans les mois qui suivirent la reprise du Haut-Vallespir, les armées jacobines et espagnoles livrèrent une série de batailles sanglantes le long de la rivière Muga qui séparait alors la France et l'Espagne, les Français essayant de couper les lignes de renfort du fort frontalier de Bellegarde, toujours entre les mains des Espagnols. La légion du Vallespir continua à se battre pour l'Espagne en 1794, bien qu'elle fût alors réduite à 300 hommes. Lorsque Sant-Llorenç-de-la-Muga, dont les forges constituaient la source principale de munitions pour l'armée espagnole, tomba le 26 Thermidor (13 août), les armées jacobines purent forcer la reddition de Bellegarde un mois plus tard⁶⁸.

La violence particulière des affrontements qui eurent lieu le long de la vallée de la Muga en 1794, était également due au désir qui animait les français de venger, selon leurs officiers, "la trahison des perfides Catalans ... l'on ne doit pas distinguer les Catalans des autres esclaves du tyran de Madrid ... Que la Convention Nationale décrète la mort des Espagnols, et ce peuple sanguinaire sera effacé du globe". Cependant, convaincus que la Catalogne ne commençait que de l'autre côté des Pyrénées, les officiers jacobins crurent apparemment aux possibilités de rédemption civique des habitants de Saint-Laurent. Le 5^e jour sans-culottide an II (21 septembre 1794), les

⁶⁶ ADPO 4Mp 579 ; 1 Q 734 ; Brunet, *Société contre l'État*, pp. 244, 259 ; M. Cadé, "L'émigration roussillonnaise entre guerre et frontière (1792-1802)", *Frontières*, 2 (1992), 45-63.

⁶⁷ Torrelles, *Histoire du clergé*, p. 446 ; Sagnes, *Pays catalan*, p. 633.

⁶⁸ Vidal, *Révolution française*, p. ch. 22.

officiers à la tête des 3 000 hommes de troupe alors en garnison dans le village, organisèrent une célébration publique de la prise de Bellegarde, pendant laquelle ils :

« prononcèrent chacun un discours avec cette énergie républicaine propre à électriser tous les cœurs du feu sacré de la liberté et de l'amour de la patrie ; on fit des farandoules, on chanta des hymnes patriotiques, chacun fut animé de la plus vive joie ; les cris de *Vive la République, Vive la Convention nationale* se firent entendre de toute part. Après la cérémonie, il y eut un repas civique à l'état-major ; on porta souvent la santé des représentants du peuple, des défenseurs de la patrie et de tous les républicains : il y eut à la suite de ce repas des farandoules et un bal où présidèrent toujours la gaîté et la bonne harmonie ; tous les habitants illuminèrent chez eux ; enfin cette fête passa avec le meilleur ordre, c'était une troupe de frères qui semblaient être tous de la même famille. »

Nous ne pouvons savoir ce que les habitants de Saint-Laurent firent de tout ceci, ni ce qu'ils dirent entre eux en catalan pendant tous ces discours pour une Révolution contre laquelle ils s'étaient battus ; il est probable cependant que ce fut là simplement l'occasion pour eux d'un repas gratuit et la possibilité d'impressionner les soldats par leur amour de la *patrie*. Il semble qu'il aient réussi, puisque les officiers rapportèrent que "La commune de Saint-Laurent-de-Cerda que l'aristocratie infectait jadis, et qui s'en trouve purgée au moins en grande partie, paraît vouloir se mettre au pas de la révolution ... peut-être que la patrie et la république leur deviendront chères"⁶⁹.

Malgré le talent pour la manœuvre dont firent preuve de nombreuses fois les membres de l'élite, ce furent eux qui, en fin de compte, payèrent le plus chèrement les événements du 17 avril 1793. De nombreux travailleurs qui avaient combattu avec l'armée espagnole étaient rentrés au village à temps pour célébrer la prise de Bellegarde par les Français et, une fois la paix signée avec l'Espagne en juillet 1795, la plupart d'entre eux regagnèrent leur foyer. Le 1^{er} Floréal IV (20 avril 1796), il n'y en avait que cinquante-quatre personnes enregistrés comme émigrés⁷⁰. Parmi ceux qui refusèrent de revenir se trouvaient des membres des familles Noëll, Garcias, Costa, Soubirane et Cremadells ; en fait, Antoine Garcias et Abdon de Noëll n'allaient jamais revoir leurs foyers.

De façon similaire, bien que seulement seize particuliers environ se virent saisir leurs propriétés, les ventes immobilières furent plus importantes en raison du fait que la plupart de ceux qui ne revinrent pas étaient très riches. Les plus grandes ventes de propriétés furent celles de François de Noëll (environ 840 000 francs) et de la cousine de Rose Cremadells Marie (370 000 francs), auxquelles s'ajoutèrent des biens substantiels saisis sur Abdon de Costa et Jean Soubirane, parent du *vicair*e. La masse de toutes ces propriétés fut achetée par Joseph Delcros Rodor de Céret, mais d'autres étrangers saisirent également leur chance, tels cinq officiers de l'armée qui achetèrent ensemble la forge des Cremadells. Tandis que Delcros Rodor avait acheté la propriété des Costa et des Noëll pour la transmettre soi-disant à sa belle-mère (Marguerite de Noëll), ses plus grandes acquisitions des biens de la famille Noëll (quelques 678 000 francs) ne furent jamais remises. La plus grande partie de la propriété de Marie Cremadells fut achetée par une famille républicaine d'Arles⁷¹. Quelques Noëll, Garcias et Costa réussirent à préserver des biens de famille, mais au début du dix-neuvième siècle ils ne faisaient plus

⁶⁹ *L'avant-garde de l'Armée des Pyrénées-Orientales*, no. 35, 15 Thermidor, no. 44, 10 Vendémiaire III.

⁷⁰ ADPO 1 Q 734. Toutefois, le recensement du Vendémiaire V relevait seulement 1042 personnes, dont 42 pour cent seulement étaient des hommes.

⁷¹ En 1799, il y eut un conflit juridique spectaculaire entre eux et Rose Cremadells qui se plaignit de "la chicane la plus astucieuse que l'usurpateur a inventé pour la fatiguer" : ADPO 1 Q 600. Sur les ventes de forges, cf. ADPO 1 Q 296 ; Woronoff, *L'industrie sidérurgique*, p. 97.

partie que d'une élite de notables élargie qui comprenait maintenant des acheteurs de biens nationaux et d'anciens bourgeois.

Le sort d'un autre Laurentin sert à souligner un argument central de cet article, à savoir l'importance de l'esprit populaire. Le *curé* Joseph Sicre quitta Saint-Laurent le 24 décembre 1792 dans ce qu'il appela "las circunstancias calamitosas de la Iglesia de la França" ; bien qu'il revînt probablement à sa paroisse en 1793-94, ses faits et gestes jusqu'en 1796 ne sont pas connus⁷². Mais à partir du 11 septembre 1796, date de la bénédiction de la petite chapelle de Sant-Cornélis, il recommença à jouer un rôle important dans la vie de ses paroissiens. Construite dans un champ juste de l'autre côté de la frontière près de la rivière Muga, qui à cet endroit n'était rien de plus qu'un ruisseau, la chapelle allait devenir un lieu sacré pour des centaines de Laurentins qui marchaient pendant une heure et demie sur les rudes sentiers des Pyrénées pour s'y marier ou pour y baptiser un enfant. Jusqu'à son retour à Saint-Laurent en décembre 1800, Sicre baptisa 331 Laurentins, nombre d'entre eux apportés par leurs pères le jour de leur naissance, suivant la pratique d'avant la Révolution, et célébra 158 mariages de Laurentins. Sa présence là-bas avait acquis une grande renommée : il accomplit aussi 124 autres mariages et 281 baptêmes de personnes venant d'autres villages du Vallespir et des basses terres autour de Perpignan. Certaines venaient même de Carcassonne⁷³.

Les registres civils des années 1794-1800 à Saint-Laurent sont très incomplets, mais en moyenne, seulement quinze naissances par an furent enregistrées, comparé à une moyenne de soixante-douze avant la Révolution (à peu près le même nombre de baptêmes célébrés par Sicre chaque année à Sant-Cornélis). Les quelques mariages célébrés à la mairie de Saint-Laurent ces années-là étaient ceux de soldats français qui épousaient des femmes du pays. Il est clair, alors, que le soulèvement extraordinaire provoqué par la Révolution dans les rites spirituels et sociaux - dans la culture même - n'avait pas sapé l'engagement religieux. Le désir, voire l'insistance, des habitants à traverser les montagnes pour rejoindre Sicre montrerait plutôt que la foi s'était renforcée. Sicre fit plus que baptiser et marier, car des espions rapportèrent que c'était un contre-révolutionnaire actif et que, lors des messes à Sant-Cornélis, il rassurait son troupeau sur le fait que le Roussillon allait être à nouveau envahi. Selon les termes de l'administration cantonale de Prats-de-Mollo, en août 1799, "l'hydre du fanatisme est bien l'égide des habitants de notre canton ; en général, ils ne respirent que le rétablissement des autels et la plupart paraissent désirer l'anéantissement de la République"⁷⁴.

IV

Les gens du Haut-Vallespir et de la Vendée, qui s'étaient rebellés six semaines plus tôt, vivaient dans des mondes différents. Bien que l'élevage des troupeaux fût l'activité fermière majeure dans les deux contrées, la plupart des Laurentins vivaient grâce au travail industriel ou à ses subsidiaires : l'artisanat, la contrebande, le transport et le commerce, économie dans laquelle un ancien nexus du Mont Canigou à Figueras rendait ineffective une frontière internationale et qui ne tenait pas compte des mesures prises par les monarques français et espagnols. Saint-Laurent, à l'apparence massive d'une bastide, juché sur son promontoire élevé des Pyrénées, entouré de pics et de ravins aurait paru des moins familiers aux habitants des fermes et des hameaux de l'Ouest

⁷² Alors que Sicre regagna probablement Saint-Laurent en 1793, l'absence de documents sur la période de l'occupation nous met dans l'impossibilité de savoir s'il essaya de réintroduire la dîme.

⁷³ Ces chiffres proviennent d'un registre que Sicre rapporta avec lui à Saint-Laurent et qui se trouve aujourd'hui dans les archives de l'église paroissiale.

⁷⁴ Torrelles, *Histoire du clergé*, pp. 551, 574.

vallonné. En particulier, l'univers mental des Catalans et la langue qu'ils parlaient auraient été incompréhensibles.

Toutefois, si les Vendéens et les Catalans avaient pu s'expliquer mutuellement leur insurrection contre une Révolution qu'ils avaient d'abord bien accueillie, ils auraient sûrement constaté une certaine affinité. Dans les deux régions, la Révolution avait apporté peu de changements immédiats pour les fermiers et les métayers qui labouraient des terres appartenant à des élites que les gouvernements révolutionnaires successifs n'avaient jamais cherché à déposséder de leurs biens. Les travailleurs de l'industrie textile dans l'ouest, comme ceux de l'industrie du fer dans le Haut-Vallespir, étaient encore plus vulnérables. Plus important que cela, ils avaient été outragés par une attaque, de Perpignan et d'Angers aussi bien que de Paris - contre une forme précieuse de vie religieuse représentée par des hommes de la région qu'ils respectaient.

Comme dans les parties rurales de la Vendée, le rejet presque unanime de la Révolution en 1793 a conduit les historiens à confondre solidarité d'action et communauté d'intérêts. Dans les deux régions, les raisons qui poussaient la masse des travailleurs à se rebeller rejoignirent celles de leurs élites mais il ne fut jamais question d'un retour total à l'Ancien Régime. Dans aucun des deux endroits, les révoltés n'eurent l'intention de recréer un ancien régime de privilèges, droits et dîmes. Dans les deux cas, pourtant, les conséquences militaires de ce qui fut à l'origine une protestation contre la voie qu'avait empruntée la Révolution ont fait d'une rébellion armée, une contre-révolution. La répression, même si elle fut sans comparaison moins sévère dans le Haut-Vallespir qu'en Vendée, signifiait également que les attitudes populaires étaient désormais légitimistes. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, la masse des Laurentins accepta la direction politique des fils royalistes militants d'Abdon de Noël et de Jean Soubirane.

L'Empire ne séduisit qu'un petit nombre de nantis de Saint-Laurent qui avaient au début accueilli la Révolution de 1789 comme une attaque contre les privilèges et les droits des familles Noël, Costa et Cremadells. À ceux-là, Napoléon semblait offrir les gains de 1789, garantissant en outre la paix avec l'église et une stabilité économique et sociale. Cependant, lorsque les troupes de Napoléon envahirent l'Espagne en 1808, la masse des Laurentins prit part au front interne qui allait saper l'Empire. Un maire terrifié, Jacques Llobet -collaborateur en 1793 et émigré en 1794 mais par la suite acheteur d'une forge ayant appartenu aux Garcias et aux Noël- rapporta durant l'avancée des guérilleros catalans espagnols et de leurs alliés locaux en 1813 que "la commune fourmille de réfractaires". De nombreux Laurentins traversèrent la frontière pour rejoindre ce qu'il appelait la "bande des assassins de Saint-Michel" à Massanet⁷⁵.

Après la chute de Napoléon, Sylvestre Soubirane, Jean de Noël et d'autres envoyèrent une lettre de félicitation au nouveau roi et Saint-Laurent reforma son bataillon royaliste. En septembre 1814, le duc de Berry en personne l'autorisa à arborer la fleur-de-lis. Durant les Cent Jours, une compagnie de volontaires de Saint-Laurent et de Prats-de-Mollo, dirigée par le fils d'Antoine Garcias, Joseph, rejoignit l'armée espagnole, tout comme en 1793. En mai 1816, ayant eu vent de "troubles" non déterminés à travers la France, le maire eut une discussion avec les officiers de la Garde Nationale de Saint-Laurent dont il fit ensuite part au sous-préfet⁷⁶ :

Leur réponse ... a été telle qu'on devait l'attendre des français toujours dévoués à la cause de leur Roÿ légitime. Ils sont prêts et brûlants du désir de donner de nouvelles preuves de devouement. Vous pouvez au besoin compter au moins sur

⁷⁵ ADPO 4Mp 177, 178, 753, 754 ; sur ces années, cf. aussi P. Vidal, "Documents relatifs à l'histoire du département des Pyrénées-Orientales pendant le xix^e siècle", *BSASL*, 42 (1901), 295-381 ; 43 (1902), 251-90.

⁷⁶ ADPO 4Mp 551 ; Sagnes, *Pays catalan*, p. 682.

200 hommes en état d'un service actif, bien déterminés et prêts à marcher à votre premier signal.

C'est ici que s'arrêtent les similarités avec la Vendée. À partir des années 1840, les changements culturels liés aux changements économiques allaient diviser violemment Saint-Laurent et engendrer une majorité de républicains. Avec la transformation de l'économie de base de Saint-Laurent dans les années 1860 (lorsque la capitale Barcelone fonda une industrie mécanisée de chaussures), un siècle de prospérité précaire commença. Les travailleurs industriels d'*el Mouli* abandonnèrent les enfants royalistes de Soubirane et de Noël et, en ce qui concerne les hommes du moins, la pratique ouverte de la religion. Aujourd'hui, la mémoire collective s'alimente surtout dans une remarquable contre-société communiste de travail, de consommation et de loisir établie par les ouvriers dans les années 1920⁷⁷.

La mémoire demeure cependant un lieu de contestation. Même si les Laurentins, vêtus en sans-culottes, ne ressentirent apparemment aucun scrupule en 1989 pour célébrer le bicentenaire d'une Révolution à laquelle leurs ancêtres avaient déclaré la guerre, d'autres dans la région continuent à se servir du passé pour consolider l'image de leur identité catalane⁷⁸. L'historiographie républicaine dominante en Roussillon pendant un siècle a été contestée, par Jean Villanove par exemple, qui décrit la Révolution comme un désastre pur et simple, "une inquisition laïque", au cours de laquelle les terroristes républicains déclarèrent la guerre tant à l'identité catalane qu'à l'armée espagnole⁷⁹. Pour Roland Serres-Bria, la collaboration avec l'armée espagnole fut une stratégie délibérée destinée à libérer le Roussillon du joug séculier oppressif des républicains⁸⁰. De tels arguments sont la contre-partie "catalaniste" de la tradition historiographique royaliste selon laquelle la rébellion de Vendée était due à une défense spontanée, solidaire des "Foi et Roi". Plus sérieusement, Michel Brunet a confronté "une monarchie tolérante" (sous laquelle les Catalans pouvaient facilement éviter les exactions) et l'intrusion violente d'un État centralisateur et modernisateur, méprisant les traditions et les coutumes catalanes. La décision des Laurentins de se ranger aux côtés de l'Espagne en 1793 est devenue ici "la défense farouche des franchises villageoises ancestrales contre l'intrusion violente de la modernité étatique et jacobine..."⁸¹ La conséquence de tels arguments est que la tragédie de cette période réside dans l'échec de l'armée espagnole à gagner la guerre.

Au contraire, cet article a voulu montrer qu'il y avait en jeu plus qu'une simple reconnaissance des anciens droits théoriquement protégés par les termes de l'annexion de 1659. Les événements extraordinaires du 17 avril 1793 eurent lieu dans une communauté marquée par une forte polarisation sociale et des tensions de classes. Une élite belliqueuse chercha refuge dans la collaboration comme prix à payer pour l'ordre et la relance de l'industrie du fer. En 1793, il apparut que la monarchie espagnole offrait les meilleures chances de promouvoir les deux, mais aucune preuve ne subsiste sur le fait que l'élite espérait un État catalan autonome. Sa capacité à se regrouper était également due à sa propre dextérité et au poids de la mémoire collective qui se souvenait de conflits

⁷⁷ B. Salmon, "Le mouvement ouvrier sandalier à Saint-Laurent-de-Cerdans, 1870 à 1971", *Mémoire de maîtrise* (Université Paul-Valéry, Montpellier, 1988) ; cf. J-C. Martin, *La Vendée de la mémoire, 1800-1980* (1989).

⁷⁸ Ce sujet est traité in O. O'Brien, "Perceptions of identity in North Catalonia", *Critique of Anthropology*, 10 (1990), 115-17, traduction française « Perceptions de l'identité en Catalogne du Nord », *Domitia* n° 3, p. 109 ; P. McPhee, *Collioure et la Révolution française 1789-1815* (Perpignan, 1989), pp. 11-15.

⁷⁹ J. Villanove, *Histoire populaire des Catalans* (Perpignan, 1981), p. ch. 5.

⁸⁰ R. Serres-Bria, *Itinéraire catalaniste pour le Roussillon* (Perpignan, 1989), plus particulièrement pp. 146-64.

⁸¹ Brunet, *Société contre l'État*, p. 195.

internationaux précédents soutenus sur le territoire de Saint-Laurent. Il faut souligner toutefois que la solidarité de la commune fut promue principalement par les basses couches d'une communauté déchirée par les querelles, par des hommes de profession libérale, des artisans et des travailleurs industriels outragés par ce qu'ils considéraient être une attaque contre leur indépendance spirituelle et contre la pureté de leur paroisse.